

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 18 Janvier 2014 - 17 Rabi' al-awwal 1435 - N° 485 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

ALGÉRIE - MALI

## À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA Le Président malien en visite de travail et d'amitié en Algérie

Le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, effectuera une visite de travail et d'amitié, aujourd'hui et demain, en Algérie à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique vendredi un communiqué de la présidence de la République. Le président ma-

lien sera à la tête d'une importante délégation à l'occasion de cette visite «qui s'inscrit dans le cadre de la tradition de dialogue et de concertation qui unit les deux pays frères», précise la même source. Cette visite sera l'occasion de procéder à une «évaluation des relations en-

tre l'Algérie et le Mali et permettra de dégager les voies et moyens à même d'assurer leur élargissement et leur renforcement.

Elle permettra, par ailleurs, d'aborder «des questions régionales et internationales d'intérêt commun».

L'UE salue  
le rôle de l'Algérie  
dans la stabilité  
et le développement  
de la région  
du Sahel

Page 5

**L'élection présidentielle 2014 aura lieu le jeudi 17 avril**

# Le Président Bouteflika convoque le corps électoral

Walid B.

En procédant à la convocation du corps électoral, pour le 17 du mois d'avril prochain, conformément aux dispositions prévues par la Constitution et la loi électorale, le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika aura mis fin au suspense qui a tenu en haleine, plusieurs mois durant, l'opinion publique. Le chef de l'Etat qui s'est engagé à respecter la tenue dans les délais prescrits, toutes les échéances politiques, a tenu sa promesse envers le peuple et ce, en dépit de toute la polémique qui a entouré la tenue du prochain scrutin électoral dont l'importance est décisive pour l'avenir du pays. Le chef de l'Etat n'a eu de cesse de réitérer sa détermination et sa volonté à respecter les engagements qu'il avait pris en 2011 lorsqu'il avait annoncé des réformes touchant plusieurs segments de la vie politique nationale.

Pages 4-5



LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION,  
ABDELKADER MESSAHEL :

« L'Etat poursuivra sa politique de soutien et de développement du service public »

Page 6

TAMANRASSET  
Engouement des jeunes pour les crédits sans intérêt

Page 24

LAIT EN SACHET  
Augmentation de la production pour répondre aux besoins du marché

Page 8

SCIENCE et VIE

## HÉPATITE C

De nouvelles thérapies pour la guérir

Pages 12-13

CULTURE THEÂTRE  
Portrait et parcours d'un acteur, auteur et metteur en scène atypique Bachir Lallali...

Page 24

HANDBALL  
CAN-2014 DE HANDBALL (DAMES-2<sup>e</sup> J- GR B)

Aujourd'hui  
Algérie - Angola 18h15 Gr B (HOMMES)  
Congo - Tunisie 13h45 Gr B (DAMES) FP 18-19

Victoire de l'Algérie contre le Cameroun (26-21)

JUSTICE  
GUE DE CONSTANTINE  
Il tue son oncle  
15 ans de réclusion criminelle

Pages 9

## Météo



### Régions Nord : 19° à Alger

Temps voilé à nuageux avec quelques averses de pluies sur l'Ouest et le Centre, devenant localement plus fréquentes vers les régions intérieures en cours de soirée/nuit.

Les vents seront de secteur Sud-Ouest (20/40 km/h) plus forts en cours de nuit près des côtes. La mer sera peu agitée.

### Régions Sud : 23° à Tamanrasset

Temps généralement voilé de la Saoura vers le Sahara central, le Sahara oriental jusqu'aux Oasis.

Ailleurs temps dégagé. Les vents seront de secteur Sud-Ouest (30/50 km/h) avec soulèvements de sable locaux.

### SEAAL

#### Suspension lundi de l'alimentation en eau potable dans la banlieue est d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue du lundi (20h00) au mardi (6h00) dans certaines communes de la banlieue est d'Alger, a indiqué jeudi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Cette suspension due à des travaux de maintenance sur une conduite principale de distribution localisée à Kouba, concernera en partie les communes de Gué de Constantine, Bourouba, Bachdjerrah et Kouba dans sa partie englobant le Parc Ben Omar, les cités Djillali-Lyabès, La Cadat, L'Appravel et El-Ba-



chia, précise la même source. SEAAL assure avoir mis en place un dispositif pour alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments causés par cette coupure.

### MARDI À L'INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER

#### Conférence du Pr Benjamin Stora

«L'histoire des relations entre juifs et musulmans des origines à nos jours» sera le thème d'une conférence qui sera animé conjointement par Benjamin Stora, historien et professeur à l'Université Paris XIII et Abdelwahab Meddeb, écrivain et chercheur, mardi 21 janvier à 17h à l'Institut français d'Alger.

#### «INCOTERMS 2010»

#### La CACI organise un séminaire demain à Alger

Un séminaire sur les «Incoterms 2010» se tiendra demain à Alger indique la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) qui organise l'événement en collaboration avec le comité national Algérie de la chambre de commerce international (ICC).

Cette rencontre qui bénéficiera du soutien de la Chambre de commerce internationale regroupera plusieurs experts nationaux et internationaux de la ICC, spécialisés dans le droit et pratiques commerciales, l'investissement, banques, assurances et services financiers, précise la Caci sur son site web.

Les incoterms est un concept financier qui résulte de la contraction de



l'expression anglaise *international commercial terms*, définissant les droits et devoirs des acheteurs et vendeurs participants à des échanges internationaux.

La dernière réglementation, édictée et publiée par la ICC est entrée en vigueur en janvier 2010 et s'appelle Incoterms 2010.

### CLIN D'EIL

Max Min

	Max	Min
Alger	19°	11°
Oran	18°	09°
Annaba	21°	10°
Béjaïa	21°	12°
Tamanrasset	23°	13°

### Horaires des prières

Samedi 16 Rabi' al-awwal 1435

Fajr	06:20
Dohr	12:59
Asr	15:39
Maghreb	18:04
Isha	19:27



### CE MATIN À 10H AU SIÈGE DE L'UGCAA Conférence de presse du président de la Commission nationale des marins pêcheurs

Le président de la Commission nationale des marins pêcheurs M. Hocine Bellout, animera ce matin à 10h au siège de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), sis 40/42 rue Larbi Ben M'hidi, Alger, une conférence de presse qui portera sur la pêche du corail et les nouveaux investissements dans le secteur de la pêche.



### No comment



### EL-OUED Lancement de l'étude technique du projet de palais de la Culture

L'étude technique du projet de réalisation d'un palais de la Culture à El-Oued vient d'être lancée, a-t-on appris des responsables locaux du secteur de la culture.

Retenu lors de la dernière visite du Premier ministre Abdelmalek Sellal dans la wilaya, ce futur édifice culturel, appelé à contribuer à la valorisation et la promotion de l'action culturelle locale, devrait couvrir une surface de 4 hectares au niveau de la zone de Ouazitene, mi-étage de la zone d'expansion touristique d'El-Oued, a indiqué le directeur de la culture d'El-Oued.

Expliquant le choix de ce site par le souci de mettre à contribution les activités culturelles pour la relance du tourisme, M. Hacène Marmouri a précisé que des instructions ont été données aux bureaux d'études pour respecter les spécificités architecturales et climatiques de la région.

Ce projet, qui sera doté d'une salle de spectacles de 1.600 places, d'une salle d'expositions, de 12 ateliers, d'une résidence et d'un bloc administratif, devra générer à son démarrage 150 emplois.

### CE MATIN À 9H AU SIÈGE DU FFS Journée de réflexion sur les transitions démocratiques



Le parti du Front des forces socialistes (FFS), organise ce matin à 9h en son siège (56 avenue Souidani Boudjemaâ, Alger) une journée de réflexion sur les transitions démocratiques, à laquelle assisteront des universitaires et des hommes politiques.

### JEUDI À LA SALLE IBN KHALDOUN Concert de Hamdi Benani

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organisera jeudi 23 janvier à partir de 20h à la salle Ibn Khaldoun, un concert qui sera animé par le grand artiste Hamdi Benani.



### DU 7 AU 10 MARS EN AUSTALIE Rachid Taha au festival «WOMADElaide»

Le chanteur algérien Rachid Taha prendra part au Festival des arts, de la musique et de la danse «WOMADElaide» prévu du 7 au 10 mars prochain dans la ville d'Adélaïde (sud de l'Australie), rapporte le site Internet du festival.

Rachid Taha animera un concert à ce festival où une cinquantaine d'artistes de différentes nationalités sont attendus. L'artiste a commencé sa carrière en France au début des années 1980. En alliant le chaabi et le rai au rock, il tente d'inscrire des classiques algériens dans le registre de la world music, comme «Ya errayah» - son plus grand succès - une chanson de Dahmane El



Harrachi reprise en 1998. Outre Rachid Taha, le WOMADElaide a programmé la chanteuse tunisienne très en vogue en Tunisie et en Europe, Amel Mathlouthi, le groupe de musique et dans «Mo-koombe» du Zimbabwe ou les Nigérians du groupe «Positive Force».

## ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2014

# Le Président Bouteflika convoque le corps électoral

**Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé vendredi à la signature du décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour jeudi 17 avril 2014 en vue de l'élection à la présidence de la République.**

**Le code électoral stipule dans son article 133 que «de corps électoral est convoqué par décret présidentiel, quatre-vingt-dix jours avant la date du scrutin».**

Dans son article 132, il est stipulé que des élections présidentielles ont lieu dans les trente (30) jours qui précèdent l'expiration du mandat du Président de la République».

A partir de la convocation du corps électoral, les postulants à la candidature auront un délai de 45 jours pour déposer leurs dossiers auprès du Conseil constitutionnel qui statuera sur leur validité ou pas, dans un délai de dix jours.

«La déclaration de candidature est déposée au plus tard dans les quarante-cinq (45) jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral», peut-on lire dans le texte de loi.

Pour briguer un mandat présidentiel, les candidats à la candidature seront tenus, conformément à l'article 139 de la loi de janvier 2012, de présenter des signatures d'électeurs.

En vertu des dispositions de ce code,



le candidat doit présenter :

- soit une liste comportant au moins six cents (600) signatures individuelles de membres élus d'assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties au moins à travers vingt-cinq (25) wilayas».

- Soit une liste comportant 6 000 signatures individuelles au moins d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, 25 wilayas.

Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 500.

Les signatures doivent être portées sur un «formulaire individuel et légalisé auprès d'un officier public». Ces formulaires sont déposés en même temps que l'ensemble du dossier de candidature auprès du conseil constitutionnel.

Au chapitre de la loi électorale consacrée à la campagne électorale et des dis-

positions financières, il est écrit dans l'article 188 que «la campagne électorale est déclarée ouverte vingt-cinq (25) jours avant la date du scrutin. Elle s'achève trois (3) jours avant la date du scrutin».

La disposition 189 somme les candidats de respecter cette période en stipulant clairement que «nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, faire campagne en dehors de la période prévue à l'article 188 de la présente loi».

M. Abdelaziz Bouteflika, rappelle-t-on, a été réélu Président de la République pour un troisième mandat le 9 avril 2009 et le Conseil constitutionnel avait proclamé les résultats définitifs de cette élection le 13 avril de la même année. Le Président Bouteflika avait prêté serment le 19 avril 2009, prenant ainsi officiellement ses fonctions de chef d'Etat le même jour.

APS

## Bouteflika met fin au suspense

En procédant à la convocation du corps électoral pour le 17 du mois d'avril prochain, conformément aux dispositions prévues par la Constitution et la loi électorale, le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika aura mis fin au suspense qui a tenu en haleine, plusieurs mois durant, l'opinion publique.

Le chef de l'Etat qui s'est engagé à respecter la tenue dans les délais prescrits, toutes les échéances politiques, a tenu sa promesse envers le peuple et ce, en dépit de toute la polémique qui a entouré la tenue du prochain scrutin électoral dont l'importance est décisive pour l'avenir du pays.

Le chef de l'Etat n'a eu de cesse de réitérer sa détermination et sa volonté à respecter les engagements qu'il avait pris en 2011 lorsqu'il avait annoncé des réformes touchant plusieurs segments de la vie politique nationale.

Cela renseigne, on ne peut mieux, sur l'intérêt accordé par le chef de l'Etat à ces réformes et son souci de voir ce processus aller à son terme.

Cette démarche avait déjà requis l'adhésion d'une bonne partie de la classe politique qui a affiché son soutien et son appui au processus lancé par le Président Bouteflika, à ses réformes et à son programme.

En ligne de mire pour ces partis, figure le maintien de la stabilité politique du pays et sa sécurité, ainsi que la poursuite de mise en œuvre du programme de développement socio-économique.

Le Président Bouteflika avait souligné que pour couronner l'édifice institutionnel visant à renforcer la démocratie, il importait d'introduire les amendements nécessaires à la Constitution du pays, rappelant qu'il avait exprimé, à maintes reprises, sa volonté de faire réviser la loi fondamentale du pays et réaffirmé cette conviction et cette volonté à plusieurs occasions.

L'Algérie, après avoir restauré la paix, racheté la réconciliation nationale et relancé le processus de développement économique et social depuis une décennie déjà, s'attelle, à présent, à conforter la démocratie et le pluralisme, sous la conduite du Président Abdelaziz Bouteflika.

Il faut admettre à ce titre que la large consultation menée en 2011 et les points de vues exprimées à ce sujet par les participants ont été largement reflétés à travers des projets de loi enrichis et adoptés par le Parlement.

Cette volonté d'approfondir le processus démocratique et de renforcer l'Etat de droit, l'Algérie l'a choisie en toute souveraineté, dans la sérénité et avec l'implication de toutes les forces vives de la nation.

A maintes occasions, le Président de la République avait souligné que l'Algérie n'avait pas à revenir à des expériences qu'elle avait vécues par le passé, en réponse à ceux qui se sont interrogés sur la singularité de l'Algérie par rapport aux événements qu'ont connus certains pays de la région.

Dans un contexte marqué par de nombreux et multiples défis, l'accent est mis, à présent, sur la stabilité du pays et l'unité nationale. Cette stabilité qui règne aujourd'hui en Algérie a été acquise grâce à la politique «clairvoyante» du Président Bouteflika, adoptée après la tragédie qu'a connue le pays durant les années 90, avait martelé récemment le Premier ministre, Abdelfelmek Sellal, tout en rappelant que cette stabilité est un facteur indispensable pour le développement du pays et sans laquelle l'édification d'un Etat fort ne saurait intervenir.

L'Algérie aspire à un nouveau départ en 2014, lequel permettra au pays de s'orienter vers un avenir meilleur et de lui redonner la place qui lui sied dans le concert des nations.

Walid B.

# L'effet Bouteflika

## Boualem Branki

Le Président de la République, revenu jeudi de Paris où il a effectué un contrôle médical routinier, a signé hier vendredi le décret présidentiel portant convocation du corps électoral.

Une annonce qui donne du mordant au calendrier politique et au respect des échéances électorales prévues. Comme cette annonce relance de plus belle la course électorale à la prochaine législature. Ce qui en soit est un facteur hautement rassurant pour la santé politique du pays: Mais, il faut rester quand même prudent dans cette phase particulière que traverse le pays.

L'Algérie doit être préservée de toute menace de déstabilisation, ou de tentatives politiciennes de porter préjudice à sa stabilité retrouvée. La maladie du Président, qui est revenu jeudi à Alger après une visite médicale de contrôle à Paris, ne devrait pas raviver les graines de l'instabilité poli-

tique mais resserrer les rangs de tous les Algériens, les patriotes comme les simples enfants de ce pays arrosé du sang des martyrs. C'est en quelque sorte le grand appel du Premier ministre Abdelmalek Sellal jeudi à Bouira. Un appel à tous les Algériens à se concentrer sur la grande mission de placer l'Algérie dans le concert des grandes nations. Une mission d'autant importante que les grandes échéances politiques, dont la prochaine présidentielle de 2014 est là, à nos portes.

Depuis Bouira, le message de M. Sellal a été clair: plus que jamais, les Algériens doivent faire front contre l'adversité, un bloc soudé face aux grands enjeux géopolitiques de l'heure. Et puis Sellal ne pouvait pas ne pas faire remarquer aux observateurs politiques qu'il faut, aujourd'hui plus que jamais, saisir l'impératif de préserver la stabilité dont jouit l'Algérie.

Une stabilité rendue possible «grâce au Président de la République, Abdelaziz

Bouteflika», at-il tenu à rappeler lors de sa rencontre avec la société civile de Bouira. Il faut dès lors préserver cette importante et précieuse stabilité politique réalisée, a-t-il rappelé, «grâce au Président Bouteflika, qui a mené l'Algérie sur la voie de la réconciliation et du développement et lui a redonné la place qui lui sied dans le concert des nations». Et puis, la crise que l'Algérie a connue et qui a failli l'emporter, «a nourri la force de son peuple», a encore souligné le Premier ministre. Il est clair que les Algériens «ont tiré les enseignements des expériences passées et sont, aujourd'hui, convaincus que la paix et la stabilité constituent un important acquis réalisé au prix fort, un acquis auquel il faut s'attacher avec force», fait également remarquer M. Sellal.

Dès lors, l'Algérie, pays et Nation, est condamnée à aller très prochainement vers une élection présidentielle tout à fait normale, dans le respect du calendrier électoral et le choix des électeurs. Et, surtout, avec une organisation d'une présidentielle à la hauteur du peuple algérien. Et de ses grandes ambitions.

cultiver, faire pousser pour que le pays soit à tout jamais préunni contre les facteurs d'instabilité, mais orienté vers le progrès et la prospérité.

Deux indicateurs de la politique de développement d'ailleurs prônée et mises en place par le président Bouteflika à travers trois plans quinquennaux successifs. C'est d'ailleurs là un grand acquis, que M. Sellal a tenu à rappeler en relevant que «c'est la stabilité, choix souverain de notre peuple, qui permet de réaliser la prospérité et d'atteindre le bien-être», avant d'expliquer que «le mérite du progrès que connaît, aujourd'hui, l'Algérie revient au peuple algérien qui croit en un avenir commun».

Une situation nouvelle qui a fait que l'Algérie va aller très prochainement vers une élection présidentielle tout à fait normale, dans le respect du calendrier électoral et le choix des électeurs. Et, surtout, avec une organisation d'une présidentielle à la hauteur du peuple algérien. Et de ses grandes ambitions.

## ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2014

## Retrait aujourd'hui des formulaires de souscription de signatures

• **Le retrait des formulaires de souscription s'effectue au siège du ministère de l'Intérieur**

Le retrait des formulaires de souscription de signatures individuelles pour les candidats à la candidature pour l'élection présidentielle du jeudi 17 avril se fera à partir de samedi au siège du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a-t-on appris vendredi auprès de ce ministère.

Conformément aux dispositions de la loi organique du 12 janvier 2012 régissant le régime électoral, les postulants à la magistrature suprême pourront, dès samedi, se présenter au ministère de l'Intérieur pour retirer les formulaires de souscription de signatures individuelles, a-t-on précisé de même source.

Cette opération intervient suite à la signature par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, du décret portant convocation du corps électoral pour jeudi 17 avril 2014.

«En vertu des dispositions de la loi organique 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales porte à la connaissance des postulants à la candidature à ces élections, que le retrait des formulaires de souscription de signatures individuelles s'effectue au siège du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, sis au Palais du Gouvernement, avenue Docteur Saâdane, Alger», avait indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur.

Les formulaires en question sont remis contre une lettre d'intention de candidature adressée par le postulant au ministre de l'Intérieur.

«La remise de ces formulaires intervient sur présentation par le candidat d'une lettre adressée à M. le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, annonçant son intention de constituer un dossier de candidature à l'élection à la présidence de la République», avait expliqué la même source.

Les candidats à la candidature auront, à partir de la date de publication du décret relatif à la convocation du corps électoral, 45 jours pour le dépôt de leurs dossiers, selon les dispositions de la loi organique dans son article 137.

**Le parti des Travailleurs fera connaître aujourd'hui sa position**

## A LA RÉUNION DES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DES RÉSEAUX SOCIAUX Amar Ghoul :

**«TAJ est prêt à soutenir, animer et mobiliser toutes ses forces pour le candidat Abdelaziz Bouteflika»**

C'est un véritable feu tonnant d'arguments qui est conclu par ces mots. A la rencontre des responsables de l'information et des relations du parti TAJ venus de toutes les vilayatas du pays, Amar Ghoul a mis l'accent sur les 5 piliers de la politique de TAJ : la stabilité, la sécurité, le progrès, le développement et la place de leader de l'Algérie dans le monde.



Il a dénoncé tout ce qui met à mal cette stabilité, cette sécurité qui affaiblit l'Etat, ses institutions et ses capacités à l'intérieur comme à l'extérieur.

Amar Ghoul a réitéré la position de son parti sur les événements qui ont secoué les pays arabes conduisant à leur instabilité, à la perte de leur sécurité et celle des populations, à l'arrêt du processus de développement : « Nous sommes pour la stabilité, tandis que d'autres cherchent l'aventure ; nous sommes pour la sécurité, tandis que certains espèrent ramener l'Algérie, son peuple à la fina qui a été dépassée par la charte de la réconciliation nationale et de la paix. Nous sommes pour le progrès et l'espérance, contre ceux qui sément le désespoir et l'abasement, l'avilissement et le déclassement de l'Algérie au rang d'Etat sans institutions, sans principes. Contre ceux qui vivent de rumeurs, de déformations du réel, de mensonges. »

Ces gens qui ont perdu la boussole, qui ont perdu leur pari et leur mise ne sont plus cotés en bourse, alors ils développent le pessimisme et le désespoir notamment au sein de la jeunesse, en uti-

lisant tous les supports médiatiques. Ceux dont les calculs ont périclité, nous leur disons qu'à la bourse des valeurs, ils n'ont plus aucun crédit ! Il s'exclamera encore : « L'Algérie n'est pas perdue, l'Algérie n'est pas dissoute, n'en déplaise aux sous-traitants du malheur. »

Amar Ghoul avait entrepris de soutenir les piliers qui ont présidé à la naissance de son parti TAJ : « Nous avons affirmé notre fidélité à l'amazighité, à l'arabité, aux valeurs islamiques. Ne pas être fidèle, c'est la porte ouverte à la trahison, à la défection, à la rupture de liens très forts. Ne pas être fidèle à l'Etat, la nation, au peuple, c'est le plus grand acte de faillite. »

TAJ qui est un parti « de l'Etat, des institutions, du peuple dont il exprime les besoins et les espoirs » est devenu un grand parti, un parti fort et puissant. Un parti présent partout qui peut être joint, interpellé à tout moment grâce à son ouverture, à sa présence dans les médias et les réseaux sociaux. Nous sommes à l'écoute et nous ne cachons rien. »

Amar Ghoul s'est dit fier d'avoir consacré aux jeunes et aux femmes des

conférences nationales, d'avoir depuis un an mené à bien un plan de travail qui a installé le parti dans la population, en l'organisant, en l'informant, en la mobilisant : « Bien sûr, tout n'est pas parfait dans notre pays, tout n'est pas au rythme de nos espérances. Mais nous avons la stabilité et la paix. »

S'adressant aux jeunes et en relation avec les échéances de 2014, il a souhaité « qu'ils soient les vecteurs, les porteurs de l'espérance et de la positive attitude surtout dans l'espace virtuel des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il faut que facebook, tweeter, le téléphone mobile avec la 3G servent à une réflexion, aux échanges, à la solidarité et non à la dévalorisation, à la démobilisation, au désespoir ».

« Ce 17 janvier est le jour de la signature du décret convoquant le corps électoral à l'élection présidentielle. C'est un grand jour, nous l'avons choisi pour cela. La réunion des responsables à l'information et aux réseaux sociaux signifie que TAJ est prêt. A faire de cette élection une fête du peuple algérien.

O. Larbi

### Organigramme

Nabil Yahaoui a situé la rencontre des responsables de l'information et des réseaux sociaux de TAJ dans le cadre des progrès réalisés dans la maîtrise des Nntic.

« C'est pourquoi, compte tenu des développements de nos activités, le président a décidé de créer deux départements : l'un qui sera lié aux médias, l'autre à l'animation des réseaux virtuels et à leur développement. »

Nabil Yahaoui, professeur de droit en master est chargé des médias traditionnels.

Mme Admame Karima, membre du BP est nommée aux réseaux sociaux.

### TAJ audiovisuel

La rencontre a été introduite par le lancement d'un sujet qui regroupe selon un ordre chronologique, toutes les initiatives de TAJ depuis le congrès : les conférences des jeunes et des femmes, les prises de positions sur Tiquentourine, l'hommage à l'ANP, etc. C'est aussi un mur d'images qui peut être consulté sur facebook. L'information est que chacun peut

entrer en relation avec TAJ par le truchement de la 3G appliquée à la téléphonie mobile.

Le parti aura des relais dans toutes les wilayas, les responsables de l'information et des réseaux sociaux devenant la caisse de résonance de tout de ce qui se passe dans le parti, des préoccupations et des actions menées ou à entreprendre sans attendre les réunions organiques, les directives écrites.

### Humour : Avava Inouva et Wahch el ghaba

Un petit sujet a été présenté en rapport avec la prise de position de TAJ, à propos de Yennayer.

On sait que ce parti a soutenu que la célébration d'Yennayer devra être inscrite au calendrier des fêtes légales en Algérie. Ce sujet était accompagné de la chanson d'Idir « Avava Inouva » dans laquelle la fillette demande qu'on lui ouvre la porte car elle a peur de l'ogre dans la forêt. La réponse est : « J'ai aussi peur, Ô ma fille ! » Tout le monde a traduit « Wahch » par « Ghoul »...

Le Parti des Travailleurs (PT) fera connaître samedi sa position par rapport à la prochaine élection présidentielle, a indiqué vendredi sa secrétaire générale, Louisa Hanoune.

« La question de la prochaine présidentielle sera tranchée à l'issue des travaux de la session du comité central du parti », a affirmé Mme Hanoune à l'ouverture des travaux de cette réu-

nion. La décision de participation ou non du PT à la présidentielle du 17 avril 2014 se fera « non pas sur des bases électoralistes mais par rapport aux défis qui doivent être relevés », a-t-elle souligné, ajoutant que son parti s'emploiera à « faire barrage à toutes les tentatives de déstabilisation du pays ». Le PT s'engage, à ce propos, à empêcher que des « interventions étrangères »

entachent la prochaine élection, a-t-elle observé. D'autre part, Mme Hanoune a estimé que 2014 sera une année « charnière » pour la formation politique qu'elle dirige.

Elle a, dans ce sens, passé en revue les principales questions d'actualité nationale, dont la célébration, il y a quelques jours, du nouvel an amazigh, soulignant l'engagement du PT pour

que tamazight « soit déclarée deuxième langue officielle et obligatoirement enseignée sur tout le territoire national et que Yennayer devienne une fête nationale ». Evoquant les récents événements de Ghardaïa, Mme Hanoune a déploré la « manipulation » faite par des « cercles occultes » à l'effet de « porter atteinte à l'intégrité nationale ».

APS

## SELLAL REND UN VIBRANT HOMMAGE AU PRÉSIDENT À PARTIR DE BOUIRA «Bouteflika : L'homme de la paix, de la réconciliation et du progrès»

Au moment où des informations les plus folles et saugrenues circulaient sur le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le Premier ministre Abdelmalek Sellal lui a rendu un vibrant hommage à partir de Bouira où il était en visite de travail et d'inspection. Un hommage qui a coïncidé avec le retour du chef de l'Etat au pays, suite à un examen médical routinier en France.



Kamel Cherif

Le Premier ministre a demandé à l'assistance de saluer ce «grand moudjahid» et «grand homme». «Je vous de mende de saluer et de rendre hommage à cet homme de paix, de la réconciliation et du progrès».

Trois mots-clés qui marquent de manière indélébile les trois mandats du président Bouteflika depuis son élection en 1999. Le chef de l'Etat s'était engagé, lors de son premier mandat, à éteindre le feu de la fitna qui consument dangereusement le pays.

Le président de la République a été élu au moment où l'Algérie était isolée au niveau international et son armée républicaine faisait l'objet d'une campagne de dénigrement et de diffamation sans précédents. Tous les voyants étaient au rouge et il a fallu un travail de longue haleine pour que l'Algérie retrouve progressivement sa place dans le concert des nations. Cela était loin d'être une sinécuré, après une décennie au cours de laquelle certaines parties et pays, nostalgiques du colonialisme, avaient tenté de mettre à genoux l'Algérie.

Le chef de l'Etat qui avait acquis une aura mondiale quand il était ministre des Affaires étrangères au temps du président Houari

Boumediene, avait pu progressivement rétablir l'image de l'Algérie à travers le monde en clouant notamment le bec aux adeptes du «qui-tue-qui». Les Algériens étaient alors agréablement émerveillés de voir un président qui s'imposait et portait haut la voix et l'image du pays à travers les capitales du monde. Mieux encore, aujourd'hui, l'Algérie est redevenue un pays écouté et respecté et dont l'avis est pris en compte. A l'évidence, le rétablissement de l'image de l'Algérie à l'étranger ne pouvait pas être entièrement accompli sans le recouvrement de la paix interne. La Charte pour la paix et la réconciliation nationale, approuvée par voie référendaire en 2005, avait ainsi consacré dans une grande mesure le retour de la paix et de la stabilité en Algérie. Il est vrai que cette Charte est intervenue après un travail profond, à savoir la loi sur la rahma puis la concorde civile.

Il faut reconnaître que le mérite revient aux efforts du président de la République qui avait bravé les poches d'opposants à la réconciliation et les familles des disparus, lesquelles sont dans leur droit d'exiger davantage de lumière sur leurs fils. Il a expliqué alors que l'Algérie doit être mise au-dessus de toute considération, insistant sur le retour de la paix et de la sécurité, clé de tout

développement.

Sous l'ère Bouteflika, il faut aussi reconnaître que le pays a rattrapé des retards incommensurables en matière de relance de développement socioéconomique, malgré des manques dus à des facteurs exogènes et à une conjoncture internationale de plus en plus difficile. En ce sens, le président Bouteflika a pu faire sortir le métro, plongé dans un tunnel obscur depuis les années 1980. A cela s'ajoutent le lancement du tramway, l'autoroute Est-Ouest, la construction de grands barrages hydrauliques ayant mis fin à la récurrente et grave pénurie de l'alimentation en eau potable, notamment le grandiose projet de transfert de l'eau de In Salah vers Tamanrasset.

L'effacement de la dette extérieure de l'Algérie est également un acquis pour le pays qui a收回ré, pour ainsi dire, sa souveraineté après avoir été soumis à des ajustements structurels imposés par les institutions financières mondiales.

Autant de projets et d'acquis que retiendra l'histoire de l'Algérie et Sellal avait toutes les raisons de demander aux Algériens de rendre hommage à un homme qui aura marqué l'histoire contemporaine du pays.

## Le Premier ministre achève sa visite de travail dans la wilaya de Bouira

● M. Sellal annonce une enveloppe complémentaire de plus de 30 milliards de dinars pour la wilaya de Bouira

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a achevé jeudi soir sa visite de travail dans la wilaya de Bouira, s'inscrivant dans le suivi de l'état d'exécution et d'avancement de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. M. Sellal a clos sa visite après avoir présidé une rencontre avec les autorités locales, élargie aux élus locaux et aux représentants de la société civile, destinée à impulser le développement de la wilaya après en avoir sérié toutes les contraintes l'entourant. A ce titre, le Premier ministre a annoncé l'octroi pour la wilaya d'une enveloppe complémentaire de 31,45 milliards de DA pour la réalisation et la relance de nombreux projets dans différents secteurs. Le Premier ministre a entamé sa visite, dans la matinée, par l'inspection des travaux de mise à niveau d'un tronçon de 33 km de l'autoroute Est-Ouest, située entre Lakhdaria et Bouira. Dans la commune de Djebahia, M. Sellal a procédé à la mise en service d'un système d'alimentation en eau potable de 8 communes de la wilaya, à partir du barrage de Kouidet Acerdoune, avant de s'informer sur le projet du périphérique de plus de 8000 hectares s'étendant du plateau de El Esnam (Bouira) jusqu'aux limites de la vallée du Sahel (Bejaia).

Le Premier ministre s'est également enquis de la situation de la zone industrielle de Sidi Khaled de plus de 400 ha, dans la commune de Oued El Berdi, avant d'inaugurer à Bouira deux instituts de 4000 places pédagogiques au nouveau pôle de l'université Akli Mohand Oulhadj, avant d'inspecter un projet de réalisation d'un nouveau pôle urbain de 1422 logements.

## Sellal : Le gouvernement ne «ménage aucun effort» pour la concrétisation du principe de «l'Etat démocratique et social»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a affirmé jeudi à Bouira que le gouvernement ne «ménage aucun effort» pour concrétiser le principe de l'«Etat démocratique et social» dans l'intérêt de tous les citoyens. M. Sellal a précisé, lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile de la wilaya de Bouira, que la réalisation de ce principe passait notamment par «la préservation, quel qu'en soit le prix, de l'indépendance et de la souveraineté nationale» insistant que dans cet esprit «seul le pouvoir du peuple, qu'il exerce en toute liberté, est reconnu». Il a, en outre, mis en évidence l'attachement du gouvernement aux composantes de l'identité nationale que sont l'Islam, l'arabité et l'amazighité, rappelant que l'exécutif poursuivait la mise en œuvre de son plan d'action notamment dans les domaines de l'Habitat, de la Santé et des Transports ainsi qu'en ce qui concerne la politique d'aide sociale.

A cet effet, le gouvernement a engagé une série de mesures visant à réformer le service public et convertir l'économie nationale en une source de richesses et d'emplois en atténuant la dépendance aux hydrocarbures, a rappelé le Premier ministre. «Il faut du temps pour que ces efforts portent leurs fruits», a-t-il fait observer, se déclarant convaincu de «la capacité» des Algériens d'atteindre ces objectifs.

## ALGÉRIE - UE - SAHEL

### L'UE salue le rôle de l'Algérie dans la stabilité et le développement de la région du Sahel

De hauts responsables de l'Union européenne (UE) ont salué jeudi le rôle de l'Algérie dans la stabilité et le développement de la région du Sahel, exprimant la volonté de l'UE de «renforcer davantage» sa coopération bilatérale au profit de la stabilité de la région.

«L'Algérie est pour l'UE un partenaire stratégique dans les discussions sur la crise sahélienne et nous souhaitons aller le plus loin possible avec les autorités algériennes dans le dialogue sur cette question», a déclaré le représentant spécial de l'UE au Sahel, Michel Reverand De Menthon, lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le coordinateur de la lutte antiterroriste de l'Union, Gilles de Kerchove.

M. De Menthon a fait savoir que l'UE est en train d'ajouter «une nouvelle page de coopération avec l'Algérie qui sera certainement fructueuse». Selon lui, la crise sahélienne est une crise régionale «nécessitant la mise en place d'une concertation régionale» et la concrétisation de projets communs.

M. De Menthon a rappelé que l'UE avait adopté, il y a 3 ans, une stratégie dans le Sahel, basée «beaucoup plus sur le développement que sur l'aspect sécuritaire». «Nous

sommes très attentifs, au niveau de l'UE, à consolider l'approche de prévention», a-t-il affirmé, soulignant la nécessité d's'attaquer aux causes et aux origines de la situation prévalant, notamment, au nord du Mali pour transformer la région d'un espace de conflit à celui de développement».

Interrogé sur les conséquences de l'intervention militaire française au Mali, baptisée Serval, il a estimé que cette intervention «ne pouvait pas régler tous les problèmes et que c'était juste une intervention ponctuelle censée être la plus brève possible». «2013 a été une année de transition au Mali et maintenant le pays entre dans une période de construction en profondeur», a-t-il poursuivi.

Pour sa part, M. De Kerchove a fait remarquer que l'Algérie est une «puissance régionale» et un «acteur très important» dans la sécurité et le développement de la région du Sahel. Il a souligné que l'Algérie, qui a eu à affronter le terrorisme durant les années 1990, a développé une «expertise» en matière de lutte contre ce fléau.

M. De Kerchove a assuré que l'UE était «disposée» à soutenir tous les processus à même de permettre le retour de la stabilité dans la région du Sahel. Selon lui, la lutte contre

le terrorisme «ne doit pas être basée seulement sur le volet répressif, mais plutôt sur l'aspect préventif». «Il faut mettre en place le cadre pour un dialogue plus structuré et des projets plus concrets», a-t-il suggéré.

Le responsable européen a, par ailleurs, évoqué la question des jeunes qui se rendent en Syrie pour rejoindre les groupes armés, indiquant qu'entre 30 à 40 nationalités sont représentées dans ces groupes, ce qui représente «un danger aussi bien pour l'Algérie que pour l'UE», a-t-il estimé.

M. De Kerchove a indiqué, en outre, que selon les analyses de l'UE, le groupe terroriste Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI) «est pas impliqué directement dans le trafic de drogue, contrairement à d'autres groupes comme le MUJAO (Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest)».

Evoquant la situation en Libye, il a indiqué que la circulation des armes dans ce pays «est un immense problème», relevant la nécessité d'aider les autorités libyennes à faire face à cette situation, notamment à travers la formation de ses corps de sécurité.

APS

## SERVICE PUBLIC M. Messahel souligne le rôle important des radio locales

Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, a souligné hier à Tizi Ouzou le rôle important joué par les radios locales, qui ont un écho si particulier au niveau de la société, dans la promotion du service public. Intervenant à partir du studio de diffusion de la radio de Tizi-Ouzou, où il a effectué une visite, M. Messahel a expliqué que les radios locales constituent un «trait d'union entre le citoyen, la société civile et les autorités locales». Le rôle de ces médias dans la promotion du patrimoine national a été mis en exergue, notamment, à travers des émissions consacrées à la célébration, le 12 janvier courant, du nouvel an amazigh (Yennayer), a-t-il expliqué. «L'Algérie compte 55 radios locales, dont 19 radio régionales s'exprimant en tamazight», a rappelé, à cette occasion, le ministre. M. Messahel a également insisté sur l'importance de mettre en place un cadre juridique pour réguler et encadrer le secteur de la presse et de l'information, particulièrement celui de l'audiovisuel. S'agissant de la carte professionnelle du journaliste, il a informé que son département a terminé un cycle de discussions avec les professionnels du secteur sur ce dossier qui prévoit, entre autres, des textes qui protègent les droits des journalistes et des correspondants de presse. «La corporation aura donc à s'organiser pour devenir un partenaire crédible», a-t-il souligné.

Le ministre a, par ailleurs, visité un chantier de construction d'une maison de la presse à Tizi-Ouzou, dont la réception est prévue dans le courant de l'année en cours.

## La diversité des programmes et le respect de l'éthique, piliers d'un service public performant

La diversité des programmes et le respect de l'éthique constituent les piliers d'un service public performant pour les chaînes de radio et de télévision, ont estimé hier à Tizi Ouzou des spécialistes dans le domaine, lors d'un séminaire international sur cette thématique. «Ces médias lourds devraient offrir des programmes de qualité répondant aux exigences de toutes les franges de la société», a indiqué la directrice adjointe à la RAI (Italie), Alessandra Paradisi, insistant sur le fait que «sans ces deux aspects aucune chaîne de radio ou de télévision ne peut avoir la confiance du public». L'initiation ou la participation à des campagnes d'intérêt général dans divers aspects de la vie citoyenne constituent également, a-t-elle ajouté, un facteur d'«extrême importance dans le service public», signalant que la RAI a mené 150 campagnes sociales durant l'année 2012. De son côté, le directeur du réseau France Bleu (Radio France), Claude Perrier, a mis l'accent sur la nécessité d'«mettre les auditeurs au centre même du concept du service public» à travers, a-t-il dit, la production de programmes répondant à ces diverses préoccupations et aspirations. «Lorsqu'il s'agit d'une chaîne de radio ou de télévision publique, le public est contribuable et il a, donc, le droit de bénéficier de programmes de qualité. Il ne faut pas se focaliser uniquement sur l'aspect commercial, puisque le simple citoyen participe déjà au financement de ces médias», a-t-il expliqué.

La manière de traiter et de présenter les informations et autres programmes devrait également se conformer à l'éthique du métier, a souligné M. White Andrew Edward Wilfrid, consultant à la BBC. APS

## AUDIOVISUEL

### Un séminaire international sur le service public à la radio et à la télévision s'est ouvert hier à Tizi-Ouzou

Un séminaire international sur le service public à la radio et à la télévision s'est ouvert hier matin à Tizi Ouzou sous la présidence du ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, en présence de responsables des médias publics et des spécialistes venus de plusieurs pays étrangers.



## M. Messahel souligne la nécessité de consolider le service public de la radio et de la télévision

Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, a souligné hier à Tizi-Ouzou, la nécessité de consolider le service public de la radio et de la télévision, en termes d'infrastructures, d'équipements et de production de programmes.

L'Etat «continuera de mettre en œuvre sa politique de soutien et de développement du service public dans les médias audiovisuels, en vue de les consolider dans cette mission», a affirmé le ministre à l'occasion d'un séminaire sur le service public, organisé sous le thème «Valeurs, missions et expériences». Evoquant l'opportunité de l'organisation de ce séminaire, M. Messahel a indiqué que sa tenue «ici à Tizi-Ouzou, lieu de résistance, où l'ex-

pression démocratique ne s'est jamais démentie, intervient au moment où le processus d'adoption du projet de loi relatif à l'activité audiovisuelle est engagé au niveau du Parlement».

«Ce projet de loi découle de la mise en œuvre des dispositions de la loi organique de 2012, relative à l'information, élaborée dans le cadre des réformes politiques engagées en 2011 par le président de la République et dont la consolidation de la liberté d'expression constitue la pierre angulaire», a-t-il relevé. Il a expliqué que cette loi consacre l'ouverture du champ audiovisuel à l'initiative de l'investissement privé et définit sa configuration, sa régulation et son exercice.

## L'Etat poursuivra sa politique de soutien et de développement du service public

L'Etat continuera de mettre en œuvre sa politique de soutien et de développement du service public dans les médias audiovisuels, en vue de les consolider dans cette mission, a affirmé hier à Tizi Ouzou le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, à l'occasion d'un séminaire sur le service public de la radio et de la télévision.

«Cette politique, inscrite dans le plan d'actions du gouvernement, est arrêtée en vue de consolider le service public en termes d'infrastructures, de capacités de production et de diffusion», a indiqué M. Messahel dans son allocution d'ouverture de ce séminaire de deux jours, organisé sous le thème «Valeurs, missions et expériences».

Toutefois, le ministre a fait observer qu'il reste bien entendu que les médias du service public sont le «trait d'union» entre tous les acteurs de la vie politique, économique, culturelle et sociale en Algérie dans le cadre d'une «responsabilité partagée».

«Les expériences dans le monde nous renseignent que les meilleures offres en matière de programmes radiophoniques et télévisuels émanent des médias du service public, financés par des fonds publics et bénéficiant d'autorisations de programmes conséquents en matière d'équiper-

tement, de respect de la vie privée et des droits de l'enfance». «Le contenu de l'information était, quant à lui, destiné à l'accompagnement des actions de développement du pays et à la défense des causes justes dans le monde», a-t-il ajouté.

«Nous mesurons maintenant l'ampleur des efforts consentis par l'Etat et par nos aînés pour doter le pays d'un véritable service public de la radio et de la télévision en termes d'infrastructures, d'équipements et de production de programmes», a indiqué le ministre de la Communication. Evoquant l'opportunité de l'organisation de ce séminaire, M. Messahel a relevé qu'il intervient au moment où le processus d'adoption du projet de loi relatif à l'activité audiovisuelle est engagé au niveau des deux chambres du Parlement.

«Ce projet de loi découle de la mise en œuvre des dispositions de la loi organique de 2012, relative à l'information, élaborée dans le cadre des réformes politiques engagées en 2011 par le président de la République et dont la consolidation de la liberté d'expression constitue la pierre angulaire», a-t-il dit.

Il a expliqué que cette loi consacre l'ouverture du champ audiovisuel à l'initiative de l'investissement privé et définit sa configuration, sa régulation et son exercice.

## Organisation prochaine d'un cycle de formation de journalistes sur la relation entre la justice et la presse

Un cycle de formation sur la relation entre la justice et la presse et sur les notions de diffamation, d'éthique et de déontologie sera organisé «dans les prochains jours» au profit des journalistes des médias de presse écrite et audiovisuelle, a annoncé hier à Tizi-Ouzou, le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel.

Intervenant lors d'un séminaire sur le service public de la

radio et de la télévision sous le thème «Valeurs, missions et expériences», M. Messahel a indiqué que ce cycle de formation sera organisé par son département en collaboration avec le ministère de la Justice.

Il a ajouté qu'une session similaire sera programmée «avant la fin» du premier trimestre de l'année en cours, avec le Parlement pour «appréhender davantage», a-t-il dit,

la relation entre la presse et cette institution». M. Messahel a réitéré, à cette occasion, que la formation dans le domaine des médias et des techniques de la communication et de l'information constitue «une priorité majeure» pour son département, indiquant que celle-ci «sera étendue, chaque fois qu'il est nécessaire, à des domaines auxquels seront appelés à intervenir les professionnels des

médias». Evoquant le plan d'action de l'Etat pour le développement du secteur, il a fait part aussi d'un programme de formation et de mise à niveau pluriannuel et multidisciplinaire, dont les sources de financement sont déjà identifiées», soulignant que cette formation «concerne les personnels des médias publics et privés, sans distinction de statut».

**ALGÉRIE - QATAR**  
**M. Bensalah**  
**reçoit l'ambassadeur**  
**de l'Etat du Qatar**



Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a reçu jeudi à Alger l'ambassadeur de l'Etat du Qatar, Ibrahim Ben Abdellaziz Essahlaoui, qui lui a rendu une visite de courtoisie.

Selon un communiqué du Conseil de la nation, les deux parties ont évoqué «les relations bilatérales excellentes, les domaines de coopération et les perspectives prometteuses dans le domaine écono-

mique».

«A cette occasion, les deux responsables ont procédé à un échange de vues sur la situation dans le monde arabe et les questions d'intérêt commun», ajoute la même source.

**SELON BOUABDALLAH GHLAMALLAH :**  
**La carte des mosquées**  
**réalisée à 80%**



**La carte nationale relative aux mosquées a été réalisée à 80% a déclaré jeudi à Alger le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghlamallah.**

En réponse à une question du député Mohamed Daoui du parti El Karama lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre des Affaires religieuses a affirmé que 80% des mosquées inscrites au titre du projet de carte des mosquées ont été réalisées, alors que leur taux de réalisation ne dépassait pas 26% quand il a été désigné à la tête de ce secteur.

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs avait soumis au gouvernement un projet de loi portant sur la classification des mosquées et dont l'objec-

tif était d'établir une nouvelle carte des mosquées afin d'actualiser le décret exécutif relatif à la construction des mosquées, leur organisation et leur gestion, promulgué en 1990 et que le ministère a jugé utile d'enrichir. Concernant l'en-cadrement des mosquées à l'échelle nationale, le ministre a indiqué que 800 imams ont été formés entre 2010 et 2012, qualifiant ce résultat d'amélioration progressive qui répond aux doléances de la société. Dans le même contexte, le ministre a ajouté que son secteur recrute des diplômés de l'université qui reçoivent ensuite une formation complémentaire

dans des instituts religieux. 1500 imams-conférenciers et 240 imams-principaux, outre des muezzins et des enseignants du Coran, ont été recrutés, a-t-il indiqué. A une question concernant une campagne d'évangélisation dans la daïra des Ouedias, (W. de Tizi Ouzou), le ministre a démenti de telles "allégations", faisant état de la progression du nombre des mosquées et des fidèles. Le ministre a tenu à préciser que ladite daïra disposait de 42 mosquées contre une seule église, annonçant qu'il sera procédé à l'inauguration très prochainement de la mosquée En-Nour à Tizi-Ouzou.

**Les fauteurs de troubles à Ghardaïa "veulent nuire à la stabilité de l'Algérie"**

Les fauteurs de troubles survus lors des incidents survenus dernièrement dans la wilaya de Ghardaïa "veulent nuire à la stabilité de l'Algérie", a déclaré jeudi à Alger le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Bouabdallah Ghlamallah.

Dans une déclaration à la

presse en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que "les personnes à l'origine des incidents survus dans la wilaya de Ghardaïa veulent nuire à la stabilité du pays pour servir leurs propres intérêts". Le ministre a réfuté de manière catégorique que les incidents de Ghardaïa aient été motivés par "des divergences confessionnelles", et souligné les efforts déployés par l'Etat, avec la coopération des sages de la wilaya, "pour mettre fin à ce genre de dépassements", a-t-il dit.

Par ailleurs, le ministre s'est félicité de l'accueil réservé par la population de cette wilaya au Premier ministre Abdelmalek Sellal lors de sa dernière visite au cours de laquelle il a partagé avec les citoyens de Ghardaïa les festivités du Mawlid Ennabaoui.

**PROJET DE LOI SUR LES TITRES ET DOCUMENTS DE VOYAGE:**  
**La commission ad hoc de l'APN examine les 14 amendements liés au projet**

La commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a examiné jeudi les 14 propositions d'amendement du projet de loi relatifs aux titres et documents de voyages. L'examen de ces amendements s'est déroulé au cours d'une réunion présidée par le président de la commission Ahmed Kharchi, en présence du directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, selon un communiqué de l'APN. La commission a élaboré un rapport pour la validation du mandat du nouveau député Bahna Yazid qui a remplacé Abdennour Karaoui, élélu membre du Conseil constitutionnel, en attendant d'être soumis au vote au cours d'une séance plénière, ajoute le communiqué de l'APN.

**M. BENMERADI:**  
**L'actualisation des contrats de pré-emploi offrira de meilleurs avantages aux jeunes**



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi a affirmé, jeudi à Alger, que l'actualisation des contrats de pré-emploi en un nouveau dispositif intitulé "Contrat premier emploi jeune", permettrait d'offrir aux jeunes de "meilleurs avantages" en termes de salaire et de protection sociale. Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M.

Benmeradi a souligné que "l'actualisation des contrats de pré-emploi en nouveaux contrats permettra d'offrir de meilleurs avantages en termes de salaire et de protection sociale".

Un nouveau dispositif "Contrat premier emploi jeune", qui remplacera graduellement l'actuel dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), sera soumis prochainement au gouvernement, a annoncé récemment le ministre.

**MAOUSSEM DE SIDI BILLAL À TINDOUF : Large public aux festivités**

Le Maoussem (fête locale) de Sidi Billal, qui a débuté jeudi à Tindouf, a drainé un large public et de nombreux invités venus perpétuer ce lien entre les générations et immortaliser le patrimoine ancestral populaire de la région.

La cérémonie d'ouverture qui a eu pour cadre l'esplanade "El-Oued", point de convergence des vieux quartiers de Ramadine et Moussani, a donné lieu à un défilé artistique animé par des troupes folkloriques locales et d'autres de la wilaya voisine de Béchar.

Organisées avec le concours de l'association "Karkabou" du quartier Ramadine, celle de l'art et du patrimoine ancien, et l'association "El-Badr", le Maoussem constitue une occasion pour la consécration de la solidarité et de l'entraide sociale, caractérisées par l'hébergement et la restauration des nombreux invités et des passagers, ont indiqué les organisateurs.

**Le CNES en mission de proximité auprès de la communauté nationale à Toulouse**

M. Mohamed-Seghir Babès, président du Conseil national économique et social (CNES) a entamé hier à Toulouse, une mission de proximité et d'exploration auprès de la communauté nationale de cette circonscription consulaire en vue de bâtrir des passerelles de coopération entre elle et leur pays d'origine. Il s'agit notamment de lancer des stratégies de développement national, associant le vivier des compétences nationales évoluant à l'étranger. Cette mission de concertation s'inscrit dans le cadre d'une vaste tournée qui, outre Toulouse, conduira également M. Babès dans d'autres villes de France, qui constitue la première étape de ces déplacements, à savoir Marseille, Lyon, Strasbourg, Lille et Paris. Organisée en concertation avec le ministère des Affaires étrangères et qui concerne l'ensemble de la communauté nationale établie dans le monde, la mission du CNES s'est fixée comme échéance la fin de l'année 2014 pour cibler également, outre la France, quatre autres étapes qui couvriront les zones Europe, Amérique du Nord, ainsi que les zones Mena et Afrique. Les rencontres qu'aura M. Babès avec les compétences nationales de Toulouse s'articuleront autour de trois axes organisés sous forme de workshops (ateliers de travail). Le premier sera orienté vers la sphère académique, recherche et université.

Le second portera sur la sphère productive des biens et services. Cet axe réunira des représentants de la communauté occupant des fonctions de management et d'entrepreneuriat dans les entreprises locales. Il aura pour objectif d'aborder et étudier la problématique d'un nouveau modèle de croissance économique en direction de l'Algérie, en collaboration avec l'élite algérienne de la diaspora. Enfin, la troisième perspective axiale tournera autour de la grappe élitiste impliquée dans la prise des responsabilités au niveau de la coopération décentralisée entre communes, établissements hospitaliers, universités, et autres, sans oublier les jumelages entre les villes françaises et algériennes et qui peuvent avoir des retombées fertiles sur l'économie nationale. Pour le CNES, il s'agit en premier lieu, d'investir et de croiser les points de vue de la communauté algérienne, particulièrement ses compétences et recueillir ses préoccupations et propositions pour déboucher sur des pistes de réflexions favorables à des projets de coopération concrets avec le pays d'origine, lui permettant ainsi d'optimiser ses capacités en matière de stratégie de développement.

**Développement humain, lutte contre les disparités...**

Le développement humain, la lutte contre les disparités quelles que soient leur nature, la bonne gouvernance, la conduite de la transition systémique, l'économie fondée sur la connaissance, ainsi que le développement durable, constituent "les objectifs principaux" que se fixe le CNES à travers cette mission, a précisé à l'APS une source proche de cette institution.

Outre les ateliers prévus dans le cadre de cette mission exploratoire, M. Babès aura des rencontres d'évaluation avec les responsables diplomatiques et consulaires, ainsi qu'avec des compétences universitaires, patronales et gestionnaires algériennes, de même que des entretiens avec diverses personnalités françaises. M. Babès est arrivé la veille à Toulouse, à la tête d'une délégation multisectorielle composée notamment de hauts cadres du CNES, du ministère des Affaires étrangères, du Conseil national consultatif pour la promotion des PME, et de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI). Peu après son arrivée à Toulouse, le président du CNES a eu des entretiens avec Bertrand Monthubert, homme politique français et président de l'université Paul Sabatier Toulouse III, ainsi qu'avec Gilbert Salinas, président de l'Agence de développement économique et culturel Nord-Sud (ADECNS). Cette structure a pour vocation la coopération inter-régionale et internationale.

APS

## L'ADHÉSION À L'OMC: L'Algérie a répondu à 1.933 questions

Dans le cadre du processus de négociations pour son accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Algérie a répondu à 1.933 questions se rapportant dans leur majorité aux informations relatives aux lois et réglementations commerciales en vigueur, ainsi qu'aux explications concernant le commerce extérieur algérien en général, a indiqué jeudi le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

*"L'Algérie a répondu jusqu'à présent par écrit à toutes les questions qui lui ont été adressées dans le cadre des négociations pour son accession à l'OMC"*, a indiqué le représentant du gouvernement en réponse à une question du député, Ramdane Taazibit, du parti des travailleurs (PT) lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN. "Les réponses de l'Algérie ont été élaborées en concertation avec les départements ministériels concernés et sous la supervision d'une commission gouvernementale chargée de l'évaluation et du suivi des conventions internationales multilatérales présidée par le Premier ministre", a-t-il ajouté. M. Benbada a affirmé que l'adhésion de l'Algérie à l'OMC "ne l'obligerait pas à traiter avec l'entité sioniste ni avec un pays avec lequel elle ne désire pas entretenir des relations", et ce conformément à l'article 13 de l'accord de Marrakech instituant l'OMC. "Le principe de non normalisation avec l'entité sioniste demeure en vigueur à tous les niveaux et plans politique, économique, culturel et autres", a-t-il ajouté.

L'article 13 de l'accord de Marrakech stipule que les accords commerciaux multilatéraux ne s'appliqueront pas entre un membre et tout autre membre si l'un des deux, au moment où il devient membre, ne consent pas à cette application. L'Algérie a engagé son processus d'adhésion à l'OMC en 1995. Le groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'organisation a tenu 11 réunions formelles dont la première a eu lieu en avril 1998 en sus de deux réunions informelles.

Parallèlement, l'Algérie a tenu des réunions bilatérales avec 13 pays et des conventions bilatérales ont été signées avec la Corée, le Brésil, l'Uruguay, la Suisse, le Venezuela et l'Argentine. Le 12<sup>e</sup> round des négociations multilatérales pour l'accession de l'Algérie à OMC se tiendra en février à Genève.

## 154.000 appareils de chauffage interdits d'entrée en Algérie pour non-conformité aux normes de sécurité

Les services de contrôle au niveau des frontières ont interdit d'entrée en 2012 et 2013, près de 154.000 appareils de chauffage d'une valeur de 300 millions DA pour non-conformité aux normes de sécurité, a affirmé jeudi à Alger le ministre du Commerce, Mustapha Benbada. Les services de contrôle relevant du ministère du Commerce ont effectué en 2012 et 2013 quelque 1.800 interventions ayant conduit à l'interdiction d'entrée en Algérie de 154.000 appareils de chauffage d'une valeur de 300 millions DA, a indiqué M. Benbada qui répondait à une question du député Azzedine Boutaleb du FLN lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN. Dans ce contexte, le ministre a affirmé que son secteur était "déterminé à éliminer ce type d'appareils du marché durant les deux prochaines années" en intensifiant les opérations de contrôle de tous les appareils de chauffage ne comportant pas de dispositif d'évacuation des gaz brûlés. A une autre question du député Noureddine Belmeddah du même parti, le représentant du gouvernement a précisé que "les produits importés en Algérie sont soumis à un contrôle spécial au niveau de 50 inspections de contrôle réparties le long des frontières, y compris au niveau des ports secs et des zones et magasins sous douanes. Ce système de contrôle vise à s'assurer de la conformité des produits importés aux normes requises et aux standards internationaux en vigueur".

Durant les neuf premiers mois de l'année 2013, près de 1.500 cargaisons de produits de beauté et d'hygiène corporelle dont le poids dépasse 114.000 tonnes ont été contrôlées, a ajouté le ministre précisant que 74 cargaisons avaient été saisies car non conformes aux normes d'étiquetage ou pour absence d'autorisation d'importation. La présence de certains produits non conformes sur le marché algérien est due à l'importation de ces produits de manière illégale à travers la contrebande ou de fausses déclarations, a conclu le ministre.

APS

## LAIT EN SACHET:

**Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a annoncé jeudi à Alger, qu'une augmentation de la production de lait pasteurisé en sachet (25 DA/l) est prévue dans certaines laiteries, notamment dans les régions qui ont connu une perturbation de la distribution, affirmant que la subvention par l'Etat de cette matière de large consommation sera maintenue.**

*"Sur proposition du ministère du Commerce, une augmentation de la production du lait en sachet a été décidée à travers l'accroissement des quotas de la poudre de lait pour certaines unités de production des wilayas du centre qui ont connu une perturbation de la distribution de cette matière"*, a indiqué M. Benbada en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Selon l'Office interprofessionnel de lait et dérivés, la production de lait pasteurisé en sachet a atteint 1,5 milliard de litres durant l'année écoulée. L'Office, dont la mission est la régulation et l'approvisionnement des unités de transformation en poudre de lait, avait lancé récemment un appel d'offres international pour l'importation de la poudre de lait. M. Benbada a précisé à ce propos, que les résultats de l'enquête entamée par son département ministériel la semaine dernière pour cerner les "véritables" causes à l'origine de cette perturbation dans la distribution du lait en sachet, seront révélées en conférence de presse prévue aujourd'hui. Plusieurs régions du pays, dont Alger, connaissent depuis quelques semaines une pertur-

## Augmentation de la production pour répondre aux besoins du marché



bation dans la distribution du lait pasteurisé en sachet en même temps qu'une hausse qui a touché plusieurs produits dérivés. D'autre part, M. Benbada a souligné que le remplacement des sachets en plastique par des boîtes en carton pour ce produit était impossible du point de vue pratique dès lors que l'opération nécessite, a-t-il dit, du temps et des équipements techniques adaptés. Depuis une semaine, M. Sellal avait accordé aux producteurs de lait un délai de trois mois pour remplacer de manière progressive les sachets en plastique par des boîtes en carton.

*"Cette question a été mal comprise. Le Premier ministre a posé une problématique liée à l'environnement et il est donc important de se soucier de cette question qui sera traitée dans son cadre"*, a ajouté le ministre du Commerce.

Il a appelé enfin les travailleurs du groupe public de lait de Birkhadem qui menacent d'enculer une grève à partir de la semaine prochaine à la pondération et à ne pas recourir à de telles attitudes extrémistes qui nuisent directement au consommateur.

## LAIT SUBVENTIONNÉ : Professionnels et opérateurs recommandent de subventionner le passage à l'emballage en carton

Le passage à l'emballage en carton du lait pasteurisé sera « positif » pour la santé des consommateurs et pour l'environnement soulignent des professionnels de la filière lait et des industriels qui préconisent, néanmoins, des subventions pour couvrir le surcoût qu'engendrerait l'adoption de ce type de conditionnement.

Interrogés par l'APS, ces opérateurs estiment que le remplacement du sachet en plastique par la boîte en carton pour conditionner le lait pasteurisé subventionné (de 25 DA le litre) est « faisable » mais il devrait se faire d'une façon graduelle avant d'être généralisé par toutes les laiteries. Il y a une semaine, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait instruit les transformateurs de lait de procéder à la suppression « progressive » de l'emballage en plastique et le remplacer par le conditionnement en carton. Il avait accordé à l'ensemble des laiteries un délai de trois mois pour entamer le processus de suppression du sachet de lait.

Pour le Conseil interprofessionnel de la filière lait (CIL), la décision d'introduire le conditionnement en carton est « bonne » puisque elle permettra notamment de proposer un produit meilleur en termes de qualité et d'hygiène.

« Le CIL et presque toutes les unités de transformation du lait sont favorables au changement du conditionnement », a affirmé à l'APS, Mahmoud Benchekour président du CIL, une instance chargée de contribuer au développement de la production locale du lait et des produits laitiers. Ce responsable assure que cette opération est faisable actuellement pour certaines unités de transformation dans les délais fixés à trois mois par les pouvoirs publics.

*« Je pense que c'est possible actuellement, pas pour l'ensemble des unités de transformation, mais pour certaines*

*avant de généraliser cette opération progressivement à toutes les laiteries », a-t-il précisé ajoutant que le matériel et les machines nécessaires à cette opération sont disponibles sur le marché.*

Pour autant, l'adoption du conditionnement en carton (appelé également briques) va générer des coûts supplémentaires compte tenu du prix du papier d'une part et des équipements industriels supplémentaires d'autre part, a tenu à souligner M. Benchekour.

A cet effet, le président du CIL préconise que l'Etat subventionne le coût de l'emballage en carton car, explique-t-il, l'adoption du nouveau conditionnement va engendrer certainement un impact sur le prix final du lait pasteurisé (actuellement à 25 DA) à cause du prix élevé du carton.

Le marché du lait en sachet connaît depuis plusieurs semaines des perturbations dans la distribution dans plusieurs wilayas du pays ce qui a provoqué de fortes tensions sur ce produit de première nécessité.

Selon des professionnels du secteur, cette perturbation, accompagnée d'une nette hausse de plusieurs produits laitiers (yaourt, fromages, lait écrémé non subventionné), n'est pas due au manque de la matière première mais essentiellement à l'impact de la hausse des prix de la poudre de lait sur le marché international.

Actuellement, il existe 175 laiteries publiques et privées qui produisent annuellement environ 1,5 milliard de litres de lait pasteurisé, selon l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL). Le ministère du Commerce a ouvert la semaine dernière une enquête pour déterminer les « vraies » raisons à l'origine de cette perturbation et compte prendre les mesures nécessaires pour juguler cette tension. Pour sa part, le responsable de la communica-

cation à l'entreprise Général Emballage Mohamed Bessa a salué l'idée de passer à l'emballage en carton car il s'agit d'une démarche qui « suit la tendance mondiale dans le domaine de l'industrie agroalimentaire et notamment dans la filière lait ». Mais, « les boîtes de lait en papier (appelées également briques) sont plus chères comparativement aux sachets en plastique ce qui devrait se traduire par une subvention plus conséquente de la part de l'Etat », préconise ce représentant de cette entreprise privée basée à Bejaia.

Interrogé sur les avantages du conditionnement papier du lait pasteurisé subventionné, M. Bessa affirme que ce type d'emballage protège aussi bien la santé du consommateur que l'environnement ajoutant que Général Emballage est en mesure de satisfaire la demande des transformateurs de lait.

*« Compte tenu des quantités importantes de lait pasteurisé produites en Algérie, l'introduction de l'emballage en carton ne sera que bénéfique pour la relance de l'industrie du papier mais aussi de l'activité de la récupération et le recyclage du papier », a encore expliqué M. Bessa. En revanche, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) s'est opposée, par la voix de son secrétaire général Salah Souilah, à l'idée de supprimer l'emballage en plastique et le remplacer par celui en carton. « Nous refusons la décision relative à la substitution des sachets en plastique par des boîtes cartonnées, car cela se répercute sur le prix de ce produit subventionné », a-t-il déclaré à la presse. Mais, a-t-il ajouté, « en cas d'application de cette instruction il faut couvrir tous les frais de conditionnement du lait dans des boîtes cartonnées pour maintenir le prix actuel (25 DA) et préserver, par conséquent, le pouvoir d'achat du citoyen ».*

GUÉ DE CONSTANTINE

# Il tue son oncle

Dans le box des accusés, on voit des petits, des grands, des maigres, des gros, des jeunes et des moins jeunes, des personnes que l'on rencontre un peu partout et parmi les accusés, on voit toutes sortes de criminels.

L'affaire est traitée par le tribunal criminel d'Alger pour des faits remontant à la fin 2012. L'accusé Djamel 39 ans, sans profession et repris de justice, ne s'entendait pas du tout avec son oncle.

Son oncle a arnaqué sa propre mère, aujourd'hui décédée, en lui volant sa part d'héritage. Au moment des faits, l'accusé était ivre, une violente dispute s'est déclenchée entre Djamel et son oncle. Sous l'effet de la colère, Djamel tire un couteau et assenera à son oncle plusieurs coups dans le ventre. Eventré, il

git dans une mare de sang.

Djamel sera arrêté et traduit devant la justice. Djamel comparait en janvier 2014, il est derrière le box des accusés inculpé d'homicide volontaire, Djamel plaide certes coupable. L'accusé n'a pas nié les faits retenus contre lui. Il répond aux questions des juges et avocats.

-Pourquoi l'avez-vous tué? demande le président.

-Au moment des faits, j'avais consommé de l'alcool, je ne me rendais pas compte de ce que je faisais.



## Saisie de plus de 294 kg de kif provenant du Maroc

Les agents de la brigade des Douanes "Akid Abbès" relevant de Maghnia (Tlemcen) ont saisi 294,5 kg de kif traité, a-t-on appris jeudi de la direction régionale de ce corps.

L'opération s'est effectuée lors d'une pa-

trouille de contrôle mercredi soir sur le chemin reliant Hammam Boughrara à Maghnia, selon le service information à la direction régionale des Douanes, qui a précisé que la marchandise prohibée a été découverte dissi-

mulée à l'intérieur de 7 sacs de plastique à bord d'un véhicule.

La valeur de la marchandise saisie et du véhicule de transport est estimée à plus de 11,8 millions DA et l'amende douanière à plus de 122 millions DA.

A.Ferrag

## EXPLOSION DE GAZ DANS UN BAIN MAURE À ZAHRA 34 femmes légèrement blessées

Trente-quatre (34) femmes ont été légèrement blessées suite à une explosion de gaz, survenue jeudi dans un bain maure au village de Zahra dans la commune de El Azaïel, a-t-on appris auprès des services de la protection civile de la wilaya de Tlemcen.

La plupart des blessées ont subi un choc psychologique et trois d'entre

elles ont été transférées vers l'hôpital de Sétif pour recevoir les soins nécessaires.

Selon les premiers éléments de l'enquête, les causes de l'accident, ayant causé de grandes dégâts matériels, sont dues à une panne du chauffage central du bain.

Par ailleurs, les services de la Pro-

tection civile sont intervenus pour éteindre un incendie, qui s'est déclaré mercredi dans un appartement à la cité "500 logements" à Mansourah, causant des dégâts matériels.

La fumée a toutefois causé une asphyxie à des habitants d'un appartement mitoyen qui ont été transférés au CHU de Tlemcen pour des soins.

## Arrestation de deux individus pour agression

Suite à une plainte déposée au niveau de la 2<sup>e</sup> sûreté urbaine de Tissensilt par un citoyen, âgé de 27 ans, concernant son agression à l'arme blanche par des agresseurs, la police a procédé à une enquête très approfondie qui a abouti à l'identification des auteurs.

Il s'agit de deux repris de justice, âgés de 19 et 21 ans, arrêtés après un guet-apens qui leur a été tendu. Ils ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tissensilt, qui les a écroués pour CBV et port d'armes prohibées.

Ould Sidi Amar



## Deux personnes écrouées pour ivresse, tapage nocturne et destruction de biens d'autrui

Sur la base d'une communication téléphonique au 1548 par des citoyens habitants la cité des 300-Logements (Plateau), au chef-lieu de wilaya, signalant des individus faisant du tapage nocturne au quartier, les éléments de la 4<sup>e</sup> sûreté urbaine de Tissensilt se sont rapidement rendu au lieu indiqué et ont appréhendé en fla-

grant délit deux individus en état d'ébriété avancé qui agressaient les passants à l'aide d'armes blanches prohibées et qui brisaient les vitres des voitures en stationnement dans le quartier. Après audition par les enquêteurs, les deux malfaiteurs ont été présentés, devant le procureur de la République, près du tribunal de

Tissensilt, qui a ordonné de

leur mise sous mandat de dépôt pour ivresse, tapage nocturne et destruction de biens d'autrui. Selon le communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya, trois autres complices sont toujours en fuite.

Ould Sidi Amar

## BILAN 2013 DE LA PROTECTION CIVILE D'AÏN DEFLA : «2027 blessés et 76 morts dans les accidents de la circulation»

Durant l'année 2013, les unités de la Protection civile ont effectué 13 396 interventions de secourisme, qui ont englobé les différentes sortes de risques, a déclaré le colonel Hassani, directeur de la direction de la Protection civile de la wilaya, en présence du lieutenant Hamdi chef du bureau des statistiques et mobilisation et chargé de la communication.

Les services compétents à travers l'ensemble des unités de la Protection civile de la wilaya d'Aïn Defla ont enregistré 13 396 interventions d'une moyenne de 1117 interventions par mois, 38 interventions par jour et 4 interventions par unité dans une conférence de presse organisée à la direction. Le colonel Hassani a précisé que l'année 2013 a signalé un recul dans les feux de forêt et les cultures, mais une augmentation des accidents de la circulation par rapport en 2012. Seuls les accidents routiers ont enregistré 1 413 interventions des différents accidents de la circulation sur les routes, qui ont fait 2027 blessés et 76 morts. La majorité de ces accidents se sont produits sur les RN4, 17 et 14, ainsi que les chemins de wilaya et communaux. L'autoroute Est-Ouest a enregistré durant l'année 2013, 419 accidents qui ont fait 582 blessés et 23 morts. Les équipes médicales de la Protection civile ont évacué 6648 personnes vers les établissements sanitaires de la wilaya, malheureusement, on déplore la mort de 36 personnes. Dans le cadre de la lutte contre les incendies, les feux ont ravagé une superficie céréalière de 293 ha, 50840 bottes de foin et 54 t du blé et 6805 arbres fruitiers. Les forêts n'ont pas été épargnées par le feu. Les sapeurs-pompiers ont effectué 81 interventions durant la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre pour lutter contre les foyers d'incendie qui ont ravagé 236 ha. Les éléments de la Protection civile de la wilaya ont signalé ainsi 10 interventions auprès des points d'eau et barrages et réussi à secourir 5 personnes alors que 13 ont trouvé la mort. Pour ce qui est des cas d'asphyxies, 27 autres interventions ont été enregistrées qui ont fait 21 morts et également 7 cas de suicide. Questionné sur les raisons de cette diminution en matière du nombre d'intervention par rapport à l'année 2012 (-156), le colonel Hassani nous expliquera que c'est le résultat de la politique des services de la Protection civile en matière de multiples campagnes de sensibilisation et d'un personnel intervenant mieux qualifié.

En outre, ce même bilan cite plusieurs actions de sensibilisation et de prévention organisées avec d'autres institutions relatives à la circulation routière, la baignade, les accidents domestiques dont ceux en rapport avec le gaz et l'électricité durant toute l'année. Pour rappel, 12 unités existent sur le territoire de la wilaya, avec la mise en activité d'un centre de secours des accidents routiers au niveau de Boumedfaâ (autoroute Est-Ouest), dans l'attente de l'ouverture d'une unité au niveau de la daïra de Bordj Emir Khaled. Pour ce qui est de la formation, la direction d'Aïn Defla a bénéficié de 41 nouveaux agents permanents et le centre régional a formé 388 nouveaux agents venant de 9 wilayas dans le cadre du renforcement des services de la Protection civile.

Salim Ben

## TISSEMSILT

## Financement de 45 projets agricoles par l'Ansej en 2013

OULD SIDI AMAR

**La politique prônée par l'État pour endiguer le taux de chômage avait abouti à la création de multiples organismes tels que l'Ansej, l'Angem et la Cnac.**

Ces institutions ont pour mission principales surtout de répondre aux jeunes et moins jeunes des deux sexes désireux de créer leurs propres emplois. Lors d'un point de presse animé par M. Guesmia Mohamed, directeur de l'antenne de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) de Tissemsilt, il a été révélé que 522 projets pourvoyeurs de 1.436 postes d'emploi ont été financés par cet organisme au cours de l'année 2013.

Pas moins de 45 projets agricoles ont été financés, en 2013 dans la wilaya de Tissemsilt par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), a-t-on appris auprès de M. Guesmia Mohamed, directeur de l'Ansej à Tissemsilt.

Les projets initiés par les jeunes dans le secteur agricole portent notamment sur l'élevage du bétail et l'aviculture. Plus de 40 projets liés aux activités de l'industrie, travaux publics (88 projets), des prestations de service (207 projets), de l'hydraulique (10 projets), transports (50 projets), l'artisanat (76 projets) et profession libérale (06 projets) ont été finan-



cés l'an dernier par l'Ansej, générant 1.436 postes d'emploi prévus.

En outre, 02 ateliers mobiles ont été créés dans les spécialités de plomberie. Néanmoins, l'antenne Ansej de Tissemsilt compte relancer les activités touristiques complémentaires dites de loisirs, ainsi que celles d'accompagnement pour le secteur de la pêche, dont un seul dossier a été déposé en 2013 dans la pêche continentale et d'aquaculture.

Il est à rappeler qu'une convention de partenariat entre le centre universitaire de Tissemsilt et l'antenne de l'Ansej a été paraphée le 23 octobre 2013 pour créer une maison d'entrepreneuriat afin d'aider les diplômés à l'investissement et à créer des micro-entreprises.

Ainsi que avec le secteur de la formation professionnelle et ce pour l'organisation des journées de sensibilisation afin de permettre aux stagiaires de se

rapprocher de ce dispositif d'aide à l'emploi de jeunes et recevoir les informations nécessaires pour leur futur investissement. Une autre convention a été signée entre l'Ansej et l'entreprise nationale Algérie Télécom afin de permettre aux jeunes de créer des micro-entreprises dans le domaine des fibres optiques.

Pour s'assurer de la réussite de ces projets et recouvrir les crédits avancés aux jeunes promoteurs, l'antenne de l'Ansej mise beaucoup sur la sensibilisation des jeunes, leur accompagnement et la formation.

Ces trois actions ont aidé l'agence à enregistrer un taux de recouvrement de 73,63% de ses crédits PNR, ce qui place la wilaya de Tissemsilt parmi les dix premières dans le cadre du recouvrement.

## KHENCHELA

## De nouvelles opérations, en 2014, dans la zone saharienne de la wilaya

La tranche 2014 du programme gouvernemental spécial de développement de la zone saharienne du sud de la wilaya de Khencela, mobilisant 35 milliards de DA sera "prochainement" lancée, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de wilaya.

Cette zone où se déroulent d'importantes actions de mise en valeur des terres par la concession verra notamment la réalisation d'une unité de stockage de céréales d'une capacité de 60.000 quintaux, relevant de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS). Cette structure évitera à terme aux céramiculteurs les déplacements jusqu'au chef-lieu de wilaya, sur 120 km, pour déposer leurs récoltes.

Il y sera également procédé, selon la même source, à l'exécution d'une étude géophysique pour déterminer la profondeur des forages à réaliser pour alimenter les périmètres agricoles, parallèlement à une autre étude visant à analyser le sol et déterminer les ressources hydrologiques sur

200.000 hectares en vue de connaître les cultures les mieux adaptées.

Le même programme prévoit aussi l'aménagement de 300 km de pistes et la pose de 65 km de lignes électriques pour les ajouter aux 170 km en voie de réalisation, ont également indiqué les mêmes services de wilaya qui ont fait état d'un projet de réalisation "sur plusieurs étapes" de 15.446 mètres linéaires de séquias et de quatre retenues pour irriguer les vergers phoenicicoles et les maraîchages.

Ce programme du gouvernement prévoit également pour cette même zone de 10.000 hectares, a-t-on indiqué, le revêtement de 500 km de routes, la construction de 500 logements ruraux, la réalisation d'un réseau de 100 km de lignes électriques, la construction d'un marché de gros de fruits et légumes ainsi que des équipements publics (éducation, santé, poste, police).

## BOUMERDÈS

## Pomme de terre : abondance de la récolte et stabilité des prix en 2013

La culture de la pomme de terre a enregistré de bonnes performances, en 2013, à Boumerdès, où la récolte, estimée à près de 124.700 tonnes, a induit une stabilité des prix, selon les services agricoles de la wilaya. "La récolte de la pomme de terre (précoce, saisonnière et d'arrière saison) a enregistré une hausse de l'ordre de 30 %, en 2013, comparativement à la saison précédente (2012), où la production n'a pas dépassé le seuil des 96.000 tonnes", a indiqué à l'APS le responsable du secteur, Mohamed Kherroubi.

A l'origine de cette performance, M. Kherroubi a cité les conditions climatiques favorables, aussi bien durant les périodes des semences que celles des récoltes, contrairement aux mauvaises conditions ayant sévi, en 2012, où la neige et le froid ont détruit près de 40 % de la récolte, a-t-il souligné. "Le système de régulation des produits de large



consommation (SYRPALAC), est l'autre facteur ayant concouru à cette prouesse", selon ce responsable, qui estime que le Syrpalac a, aussi, encouragé les agriculteurs locaux à accroître la surface de culture de la pomme de terre, qui est passée de 400 ha en 2012, à près de 3000 ha en 2013. Ces facteurs réunis ont fait que ce produit de grande consommation s'est

écoulé, exception faite de certaines périodes d'intempéries, dans une fourchette oscillant entre 35 et 40 DA le kilogramme, tout au long de l'année 2013, sur les étales de détail de Boumerdès.

Selon les spécialistes de la DSA et autres représentants d'associations professionnelles de la filière, cette stabilité est due à l'abondance de la production, qui a réduit la spéculation sur ce produit, grâce au Syrpalac, notamment.

Par ailleurs, les mêmes services ont fait cas d'une baisse sensible dans la production de semences de pomme de terre, estimée à 7000 tonnes en 2013, contre plus de 10.000 tonnes en 2012.

La réduction du nombre des producteurs de semences, dont certains ont quitté la région pour d'autres wilayas "pour des raisons inconnues" est la cause principale de ce recul de production des semences, a estimé M. Kherroubi.

**SÉTIF : Hygiène urbaine  
Une stratégie et des programmes d'éducation environnementale sont nécessaires**



Les participants aux débats organisés avec la presse sur "le Prix vert de la plus belle cité", organisés jeudi à Sétif, ont estimé qu'un programme d'éducation environnementale découlant d'une stratégie de sensibilisation et de conscientisation des citoyens est devenu indispensable.

L'officier de la Sécurité de wilaya, Djamel Cheikh-Boukal, a souligné, au cours de cette rencontre organisée par la Sécurité de wilaya de Sétif au siège de la Brigade mobile de police judiciaire (BMP), que cet objectif vise à intégrer pleinement l'éducation environnementale au sein des établissements scolaires et de la formation professionnelle.

L'intervenant a considéré que les journalistes, les artistes et les personnalités du monde du sport, se doivent aussi de participer à la diffusion de la culture environnementale pour promouvoir l'hygiène du cadre de vie du citoyen et préparer les nouvelles générations à "réhabiliter le civisme environnemental".

Les enfants âgés de 6 à 14 ans doivent être particulièrement ciblés pour disposer d'espaces de loisirs et de jeux où ils apprennent à respecter l'environnement et à le défendre, a ajouté l'officier.

La Sécurité de wilaya de Sétif a mis en place une commission, représentée par les secteurs de l'environnement, les associations et les comités de quartiers, au chef-lieu de wilaya et dans les daïras, pour désigner les lauréats du Prix vert de la plus belle cité. Mme Farida Aloui, représentante la Direction de l'environnement, a abondé dans le même sens en considérant que la société civile "doit s'impliquer dans la protection de l'environnement, en encourageant la création d'associations et en développant la culture scientifique environnementale".

Elle a souligné, sans ce contexte, que l'implication des citoyens dans le concours de la plus belle cité est demeurée "relative-ment timide", bien que de nombreux habitants aient accueilli positivement cette initiative dans plusieurs quartiers et centres d'habitation.

Le concours, initié par la Direction nationale de la Sécurité nationale, dans le cadre d'un programme du gouvernement visant à protéger le cadre de vie du citoyen, en coordination avec le ministère de l'Aménagement du territoire, a révélé la nécessité de renforcer les actions des comités de quartiers pour porter aux responsables les préoccupations des citoyens, a-t-elle ajouté.

Cette rencontre, présidée par le chef de la Sécurité de wilaya de Sétif, a permis, en outre, de mettre en exergue la nécessité de renforcer l'éducation dans la protection de l'environnement.

Elle a également donné lieu à l'annonce des cités primées par les jurys du concours, en l'occurrence la cité Abdelhafid Boussoff d'El Eulma et la promotion immobilière Sadi de la zone El Hidhab (est de la ville de Sétif). Les représentants de ces quartiers ont reçu des récompenses des mains du chef de la Sécurité de wilaya et du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

APS

## HÉPATITE VIRALE

# Journée de sensibilisation sur le dépistage précoce à Alger

L'Association nationale d'aide aux personnes atteintes d'hépatite virale a organisé jeudi à la Place du 1<sup>er</sup>-Mai (Alger) une journée de sensibilisation sur le dépistage précoce de cette maladie.

«Le choix a été porté sur la Place du 1<sup>er</sup>-Mai car elle se situe au cœur de la capitale et connaît un trafic intense», a indiqué Mme Zahia Beka, membre de l'association, précisant que près de 300 personnes ont subi le dépistage dans la matinée seulement.

Elle a, en outre, précisé que «des analyses complémentaires seront effectuées sur les porteurs du virus qui se verront orienter vers les médecins spécialistes des grands hôpitaux du pays pour bénéficier des soins à titre gratuit en cas de confirmation de l'affection».

La chargée de communication à l'association, Abed Ludmilla, a pour sa part indiqué que «le dépistage est gratuit et anonyme» annonçant l'organisation de campagnes similaires dans les prochains jours à travers les différentes régions du pays.

L'association nationale d'aide aux personnes atteintes d'hépatite virale a déjà organisé plusieurs journées de sensibilisation et d'information sur cette pathologie, dont la caravane qui a sillonné les villes d'Adrar, Timimoun et Reggane.

L'hépatite virale «A» qui se transmet par l'eau et les aliments évolue généralement vers la guérison au bout de quelques semaines seulement. L'hépatite virale «B» qui peut être guérie naturellement se transmet, quant à elle, par voie sanguine et les rapports sexuels non protégés. Dans certains cas, elle peut se développer en une affection aiguë puis en cancer du foie.

L'Algérie a intégré depuis plus de 10 ans le vaccin contre l'hépatite «B» dans le plan national de vaccination.

## GRIPPE AVIAIRE

# 2 nouveaux cas de H7N9 enregistrés en Chine

Deux nouveaux cas d'infection humaine au virus de la grippe aviaire H7N9 ont été enregistrés jeudi dans la province du Guangdong (sud), et un malade de la grippe aviaire est décédé mercredi en dépit des soins médicaux, a indiqué la Commission provinciale de la santé et de la planification familiale dans un communiqué.

L'un des patients est un homme de 59 ans nommé Fu vivant à Guangzhou, capitale du Guangdong. Il est actuellement dans un état critique, précise le communiqué.

L'autre patient est une femme de 76 ans nommée Wan, qui est également dans un état critique et a été hospitalisée à Foshan, ajoute le communiqué. Un malade, qui a été diagnostiquée le 6 janvier, est mort mercredi à Yangjiang des suites d'une insuffisance respiratoire.

Le Guangdong a rapporté 18 cas de grippe aviaire H7N9, dont deux mortels, depuis août dernier.

## RELIZANE

# M. Boudiaf pose la première pierre d'un hôpital et d'une école paramédicale

**Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a posé, jeudi à Relizane, la première pierre d'un hôpital d'une capacité de 60 lits et d'une école de formation paramédicale.**

L'hôpital doté d'une enveloppe de 2,21 milliards DA sera réalisé à Mendès (sud de la wilaya) et pourra voir sa capacité passer à 120 lits, selon les explications fournies sur place.

Le ministre a exhorté les responsables de ce projet, confié à une société chinoise, à réduire le délai de 18 à 12 mois et à construire des logements d'as-treinte pour les spécialistes. A noter que 65 logements y ont été programmés.

Concernant la réalisation de l'école de formation paramédicale, d'une capacité de 400 places pédagogiques, le ministre a donné le coup d'envoi de ses travaux à la nouvelle ville de Benadda Benoqua, dans la banlieue sud non loin du centre universitaire de Relizane.

M. Boudiaf a insisté sur la réduction de la durée de réalisation de ce projet, dont de plus de 661 millions DA de 24 à



12 mois, affirmant qu'une fois réceptionné, cette école palliera le manque que connaît la wilaya en matière d'agents paramédicaux.

Le ministre a également posé la première pierre d'une polyclinique, à réaliser dans la commune de Lahlef pour un coût de 180 millions DA, avant d'inspecter, à la commune de Beni Dergueme et à la nouvelle ville de Benadda Benoqua, deux cliniques sur sept autres réceptionnées en 2012 dans la wilaya. Il s'est enquis des conditions de travail dans les services des deux cliniques dont ceux de la maternité, de la médecine générale et de la radiologie.

M. Boudiaf a également inspecté les chantiers de réalisation d'un hôpital de 120 lits à Ammi Moussa dont la livraison est prévue au mois de juin prochain. A cette occasion, il a appelé les responsa-

bles du secteur à lancer des procédures d'acquisition d'équipements.

Le ministre a en outre suivi un exposé sur le secteur de la santé dans la wilaya de Relizane qui est doté en structures nécessaires et en personnel médical, mais qui présente un manque dans certaines spécialités dont la neurochirurgie, la cardiologie et la radiologie. Exprimant sa satisfaction quant à l'évolution qu'a connue le secteur pour satisfaire les besoins de la wilaya, M. Boudiaf s'est engagé à recruter 30 spécialistes l'année en cours. Le ministre a clôturé sa visite dans la wilaya en inspectant des services de l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Relizane, avant de présider une rencontre avec les responsables du secteur, des cadres locaux et des élus au siège de la wilaya.

## ORAN

# Un plan de circulation envisagé pour faciliter l'accès au CHU



Une étude sera prochainement lancée à Oran en vue d'améliorer l'accessibilité, la circulation et le stationnement dans l'enceinte du Centre hospitalo-universitaire (Chuo), a annoncé jeudi le directeur général de cet établissement de santé public.

«L'initiative en question a pour objectif de pallier les contraintes subies tant par les consultants (patients) et les visiteurs que par les employés de l'établissement», a précisé M. Benali Bouhadjar lors d'une rencontre consacrée à cette opération.

Cette séance de travail a réuni le président du Conseil scientifique du Chuo, Pr Yahia Berrabah et plusieurs cadres de l'hôpital et des secteurs partenaires telles les Directions de l'Urbanisme, de l'Environnement et de la Sécurité de wilaya.

Un document statistique présenté à cette occasion par les responsables du Chuo fait ressortir un flux quotidien de pas moins de 4 600 véhicules, dont 1 840 attribués aux visiteurs, 1 520 au transport des malades, 1 115 au personnel et 125 aux ambulances extra-Chuo.

«Le Chuo a vu son accessi-

bilité réduite au fil du temps, en raison notamment de sa situation dans un milieu urbain très dense comprenant diverses entités de prestations de grande fréquentation comme les laboratoires d'analyses, pharmacies et cabinets médicaux», a-t-on observé.

La création de nouveaux parkings aux alentours du Chuo et du quartier populaire voisin (M'dina J'dida) figure parmi les recommandations émises

par les participants à cette rencontre qui sera suivie d'autres séances de travail destinées à donner «la meilleure efficience possible au futur plan de circulation», a-t-on souligné.

De son côté, le chargé de la communication du Chuo, M. Kamel Babou a observé que la mise en œuvre de ce plan est d'autant plus importante que cet établissement de santé publique est engagé dans un processus de modernisation qui se traduira, à

terme, par la consolidation de ses prestations au profit d'un plus grand nombre de patients.

Il a fait savoir dans ce contexte qu'il est prévu, durant le premier trimestre de l'année en cours, le lancement des travaux de réalisation de trois services, à savoir ceux de la réanimation pédiatrique, des urgences chirurgicales infantiles, et des maladies infectieuses.

Un des deux scanners que compte le Chuo a été réparé tandis que le deuxième sera opérationnel avant la fin janvier courant, a-t-il encore signalé avant de rappeler que le plateau technique de cet hôpital a été renforcé le 24 décembre dernier par la mise en service d'un premier équipement d'imagerie par résonance magnétique (IRM).

Un deuxième IRM sera prochainement réceptionné, a-t-il annoncé, citant encore d'autres opérations inscrites en vue de la dotation des multiples services du Chuo en équipements médicaux selon les besoins exprimés par les praticiens compétents.

APS

# Vous voulez rester en bonne santé ? Levez-vous de votre chaise

Une nouvelle étude américaine vient de rappeler l'importance d'une activité physique régulière pour réduire le risque de maladie chronique. Diabète, cancer du sein, cancer du colon, infarctus ou AVC : pour réduire le risque de souffrir de ces maladies, il faut passer moins de temps assis.

Les études qui pointent du doigt les méfaits de la vie sédentaire et qui nous rappellent que « bouger c'est bon pour la santé » ne cessent de fleurir. Ainsi, au cours des derniers mois, les scientifiques nous ont rappelé que bouger c'est bon pour préserver nos capacités cognitives, bouger réduit le risque de cancer du sein, bouger réduit le risque de diabète, sans oublier que bouger c'est bon également pour stimuler notre esprit créatif. Bref, bouger devrait devenir le premier geste de survie à apprendre !

Mais une nouvelle étude américaine vient enfoncer le clou en soulignant qu'il ne suffit pas de marcher entre 30 et 60 minutes par jour pour réduire le risque de maladies chroniques.

Il faut également passer beaucoup moins de temps assis. Or, selon l'Organisation mondiale de la santé, 42 % de la population active (hommes et femmes confondus) passe en moyenne chaque jour 4 heures

assis (au bureau, dans les transports en commun, à la maison) et 3h 17 devant les écrans d'ordinateur ou de télévision. Une sédentarité qui risque de s'avérer mortelle si l'on en croit cette nouvelle étude de l'Université du Kansas qui souligne qu'il ne faut pas uniquement inciter le public à bouger plus mais qu'il faut aussi lui conseiller de passer moins de temps en position assise.

« Lorsqu'on reste assis, il y a très peu d'activité musculaire, dont les enzymes de lipoprotéine lipase (ou LPL) ne sont pas utilisés par les cellules musculaires, qui n'en ont pas besoin, mais elles viennent se fixer dans les cellules graisseuses » explique le Professeur Sara Rosenkranz, qui a dirigé cette étude.

« Aussi, pour réduire le risques de maladies chroniques, chacun devrait avoir le réflexe de se lever de sa chaise plusieurs fois dans la journée pour aller faire quelques pas, avant de revenir à sa tâche ».



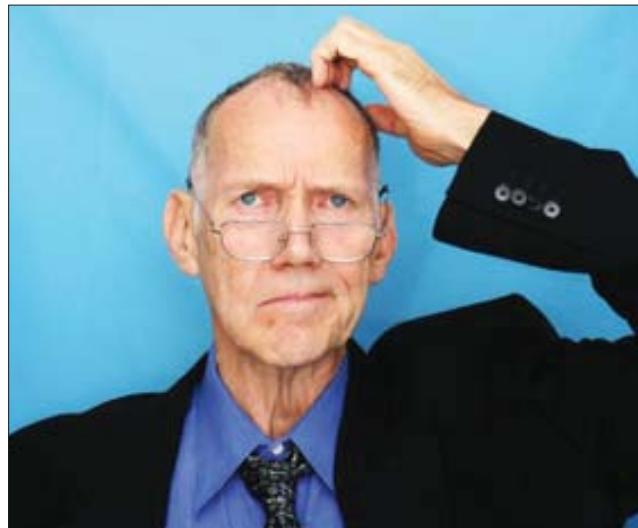
## La mémoire des jeunes est plus précise

La mémoire des jeunes est plus précise que celle des personnes âgées selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Les jeunes ont une mémoire plus précise que les personnes âgées qui ont tendance au fil du temps à avoir des souvenirs de plus en plus flous, d'après les conclusions d'une étude publiée dans la revue spécialisée « Attention, Perception, & Psychophysics ». Les neuroscientifiques de la Vanderbilt University (Nashville) ont analysé la quantité d'informations stockée par le cerveau et les mécanismes du souvenir pour comprendre les différences de mémoire en fonction de l'âge. Ils ont mené leur étude sur 11 adultes d'environ 67 ans et 13 volontaires plus jeunes de 23 ans.

Les participants placés sous encéphalographie (méthode d'exploration cérébrale qui mesure l'activité électrique du cerveau) ont observé 4 taches de couleur et les ont mémorisées.

Quelques secondes après, les chercheurs leur ont montré une seule tache. Les observateurs devaient simplement affirmer si elle appartenait au premier groupe d'images. Si la capacité de



stockage d'informations observée par encéphalogramme est similaire chez tous les volontaires, les jeunes ont été plus nombreux à avoir donné une réponse juste lors du test, donc à se souvenir précisément des informations.

Philip Ko, directeur de l'étude rappelle que « les jeunes, contrairement aux personnes âgées sont aidés par leur mémoire implicite perceptuelle pour se souvenir des informations stockées dans le cerveau. »

Les chercheurs pensent que les personnes âgées stockent les informations de manière imprécise et que leur cerveau a donc du mal à les restituer de manière juste. Ce qui explique pourquoi les souvenirs des personnes vieillissantes deviennent de plus en plus flous au fil du temps.

Le docteur Bernard Croisile, neurologue au CHU de Lyon rappelle qu'il est important d'encourager sa mémoire régulièrement et tout au long de sa vie pour l'optimiser et pour que le cerveau compense les effets négatifs du vieillissement. Comme vos muscles, la mémoire a besoin d'être stimulée et de faire régulièrement des exercices différents. »

## NUTRITION : LES TOMATES CUITES EXCELLENTE POUR LE CŒUR

On sait que manger des tomates permet de bénéficier des bienfaits du lycopène et de ses effets protecteurs contre l'infarctus. Mais savez-vous que les tomates cuites sont meilleures protectrices que les tomates crues ? Il y a quelques mois, une étude finlandaise avait attiré l'attention sur les bienfaits des tomates pour la santé du cœur. Pendant 12 ans, des personnes avaient été suivies par les scientifiques finlandais et, au final, les personnes

qui avaient un taux important de lycopène dans le sang avaient diminué leur risque d'infarctus de 59 %. Une nouvelle dirigée par les chercheurs de l'Université de Vérone, en Italie, montre que le lycopène, cet antioxydant qui donne à la tomate sa belle couleur rouge et qui protège le cœur contre la formation de caillots sanguins, est présent dans de plus fortes proportions dans les tomates cuites. Selon ces chercheurs, consommer chaque jour 80 g d'une sauce tomate maison

permettrait de compenser les effets néfastes d'un repas riche en graisses sur la paroi des vaisseaux sanguins et permet de prévenir l'athérosclérose, c'est-à-dire le dépôt de lipides sur la paroi des artères. Sautes, soupes, tomates cuites sur la pizza sont également conseillées pour profiter des bienfaits du lycopène qui ferait « presque aussi bien » que certains médicaments (on parle ici des statines) pour faire baisser le taux de cholestérol !

## Pression artérielle : Le thé vert réduirait les effets du Corgard



Le thé vert peut affaiblir les effets d'un médicament prescrit contre la pression artérielle le Corgard, selon une étude scientifique japonaise.

Cette étude japonaise de l'Université médicale de Fukushima a révélé que boire du thé vert peut réduire les effets du Corgard, un bêtabloquant utilisé pour traiter l'hypertension artérielle.

Les chercheurs ont donné à 10 volontaires une dose unique de 30 mg de nadolol (le principe actif du Corgard) après avoir consommé de l'eau ou environ trois tasses de thé vert par jour pendant 14 jours.

Les scientifiques ont ensuite testé le niveau de médicament dans le sang des participants. Il était 76% plus faible dans le groupe qui a bu du thé vert par rapport au groupe qui a consommé de l'eau.

Selon les auteurs de l'étude, ces résultats signifient que « les patients traités par nadolol doivent éviter de consommer du thé vert. »

Le Dr Gregg Fonarow, professeur de cardiologie à l'Université de Californie de Los Angeles et porte-parole de l'American Heart Association a confirmé ces affirmations et rappelle que « les personnes qui prennent du nadolol et consomment du thé vert doivent être conscients de cette interaction potentielle et en discuter avec leur médecin. »

Les aliments ne font pas toujours bon ménage avec les médicaments

Mais le thé vert n'est pas le seul aliment qui interagit avec les médicaments. En effet, le pamplemousse connu depuis des années pour agir sur le métabolisme de "nombreux médicaments" avec des effets indésirables graves parfois observés.

Des dizaines de médicaments sont concernés par ces interactions avec le pamplemousse. Parmi ceux-ci : les statines contre le cholestérol, les benzodiazépines (tranquillisants), les immunodépresseurs (inhibiteur du système immunitaire) ou encore les inhibiteurs calciques, substances utilisées pour traiter des troubles cardiaques.

Les auteurs de l'étude concluent tout de même qu' ils doivent « réaliser des études avec un plus grand nombre de patients pour établir des certitudes quant à leurs affirmations. »

# HÉPATITE C De nouvelles thérapies pour la guérir

*D'ici avril, deux nouveaux traitements contre l'hépatite C seront autorisés en France. Ce sont les premiers représentants d'une nouvelle génération de médicaments. Un espoir pour les 230 000 Français qui souffrent de cette maladie du foie.*

Le traitement de l'hépatite C fait aujourd'hui appel à une combinaison de trois médicaments (Interféron-ribavirine-antiprotéase) qui permettent la guérison de 50 à 70 % des malades. Pour les autres, le foie continue de s'abîmer, avec un risque de cirrhose ou de cancer à long terme. De nouveaux traitements étaient donc attendus. Et leur arrivée est en train de changer la donne. Pris en association avec les médicaments actuels, les deux nouveaux (sofosbuvir et siméprevir) font en effet grimper le taux de guérison à 90 %. Tous les malades pourront donc espérer guérir. Et l'avenir est prometteur, car les recherches portant sur d'autres combinaisons possibles et d'autres médicaments expérimentaux montrent des résultats tout aussi intéressants.

### Des médicaments mieux tolérés

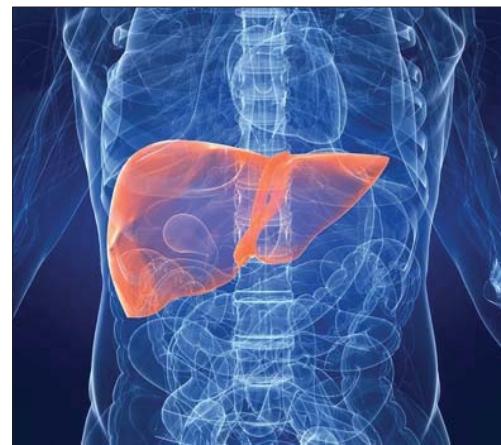
La mauvaise tolérance du traitement actuel est un vrai problème. En cause : l'un des médicaments antiviraux utilisés (interféron) qui provoque une forte fatigue, de l'insomnie, une perte de moral ou d'appétit importante... chez 30 à 70 % des

personnes traitées. Ce qui impose souvent aux patients de mettre leur vie entre parenthèses, voire d'arrêter le travail pendant 6 à 12 mois. Résultat : près d'un patient sur deux repousse le moment de se traiter et 10 à 20 % l'abandonnent en cours de route, parce qu'il est toxique ou lourd à gérer. Il nécessite en effet une injection sous-cutanée chaque semaine.

### Des traitements plus courts

Les deux nouveaux médicaments peuvent avoir des effets générants similaires, mais de façon moins intense et chez moins de personnes. En plus, on n'est pas toujours obligé de les associer à l'interféron. Dans ce cas, et pour la première fois, le traitement de l'hépatite C pourra permettre de mener une vie normale.

Les milliers de patients présentant une contre-indication à l'interféron auront enfin la possibilité d'être traités. Autre avantage des nouveaux traitements : ils sont plus simples à prendre. D'abord, parce qu'au lieu de 6 à 8 comprimés par jour, on passera à un comprimé unique comprenant l'association néces-



saire. Ensuite, parce que la durée de traitement, variable selon le sous-type de virus en cause, et donc le médicament prescrit, ne sera jamais supérieure à six mois. Dans certains cas, trois mois suffiront !

Le nombre de guérisons devrait donc augmenter dans les prochaines années, et le nombre de décès liés aux complications de cette hépatite (2 500 par an)

baisser. C'est donc plus que jamais le moment de se faire dépister, notamment si on a subi une intervention chirurgicale avant 1990, ou si on a « goûté » à une drogue injectée ou inhalée (sniffée), même une seule fois ! Une analyse de sang présentant un taux de transaminases hépatiques élevé, même modérément, est aussi un bon motif pour se faire dépister.

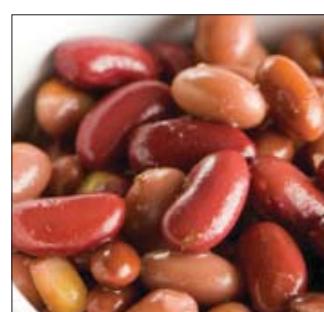
## Comment les fibres nous protègent-elles de l'obésité et du diabète ?

Une équipe de chercheurs franco-suédois a élucidé comment les fibres nous protègent du diabète et de l'obésité.

Une alimentation riche en fibres est recommandée par les médecins pour se protéger de l'obésité et du diabète. Les chercheurs du CNRS, de l'Inserm et de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (Unité Inserm 855 « Nutrition et cerveau ») ont publié dans la revue spécialisée Cell une nouvelle étude qui explique ce mécanisme de protection dans lequel sont concernées la flore intestinale et la capacité de l'intestin à produire du glucose (sucre).

S'il est bien connu des chercheurs qu'une alimentation riche en fibres permet de moins grossir et de se protéger du diabète, l'équipe dirigée par Gilles Mithieux, chercheur CNRS a voulu comprendre si ce mécanisme était lié à la capacité de l'intestin à produire du glucose.

En effet, explique le chercheur « l'intestin est capable de synthétiser ce sucre et de le libérer dans le sang entre les repas et au cours de la nuit. Or, ce glucose possède des vertus particulières : il est détecté par le système nerveux présent dans les parois de la veine porte (celle qui collecte le sang provenant de l'intestin), qui à son tour envoie un signal nerveux au cerveau. En réponse, le cerveau



déclenche un faisceau d'effets protecteurs face au diabète et à l'obésité : la sensation de faim diminue, la dépense énergétique de repos augmente, et enfin, le foie produit moins de glucose. »

### Le rôle essentiel de l'intestin

Pour établir le lien entre les fibres et la production du glucose par l'intestin, les chercheurs ont soumis des rongeurs à un régime particulier enrichi en fibres fermentescibles (présentes dans les fruits sucrés et de nombreux légumes tels que les salsifis, les choux ou les fèves) qui ne sont pas directe-

ment digestibles par l'intestin, mais qui sont fermentées par les bactéries intestinales comme le propionate et le butyrate qui les rendent assimilables par notre organisme.

Ils ont découvert que l'intestin augmentait sa production de glucose et que ces souris nourries d'aliments gras et sucrés ont moins grossi que les rongeurs témoins. Elles ont aussi été protégées du développement du diabète grâce à une sensibilité très augmentée à l'insuline. Pour valider ces premiers résultats, les chercheurs ont soumis des souris génétiquement modifiées (dont l'intestin ne peut plus produire du glucose) à un régime identique. Elles ont grossi et sont devenues diabétiques, comme les souris sous alimentées en fibres. Gilles Mithieux conclut donc que « la production de glucose par l'intestin à partir du propionate et du butyrate est à l'origine des effets positifs sur l'organisme des fibres fermentescibles. Et que « ces travaux mettent aussi en lumière le rôle de la flore intestinale qui, en fermentant les fibres alimentaires, permet à l'intestin de produire du glucose. » Cette découverte peut permettre de proposer de nouvelles recommandations nutritionnelles ou encore, de mettre en évidence de nouvelles cibles thérapeutiques pour prévenir ou soigner le diabète et l'obésité.

## MADAGASCAR

**Hery**

Rajaonarimampianina officiellement élu président



La Cour électorale spéciale malgache (CES) a déclaré vendredi officiellement Hery Rajaonarimampianina président la République de Madagascar, après examen des recours déposés par son adversaire Robinson Jean-Louis.

M. Rajaonarimampianina, 55 ans, ancien ministre des Finances, est «déclaré officiellement président de la République de Madagascar», a annoncé le président de la cour électorale spéciale (CES), François Rakotozafy, en précisant qu'il avait reçueilli 53,49% des voix au second tour».

Robinson Jean-Louis, le candidat adoubé par l'ancien président Marc Ravalomanana, renversé en 2009 et en exil en Afrique du Sud, a remporté 46,51% des voix, selon le décompte confirmé par la CES. Il y a eu environ quatre millions de votants pour près de huit millions d'inscrits. Mardi, la cour électorale avait organisé une confrontation à huis clos en présence des avocats des deux candidats, après la requête en annulation du scrutin déposée par M. Jean-Louis pour irrégularité de la liste électorale utilisée, selon la presse locale. Depuis près de cinq ans, Andry Rajoelina était le président d'un régime non élu. Madagascar s'est retrouvé au ban des nations, les investisseurs ont déserté et l'aide internationale s'est tarie, provoquant une grave crise économique et un appauvrissement général de la population. Ni M. Ravalomanana, ni M. Rajoelina n'ont pu se présenter à la présidentielle, sous la pression de la communauté internationale qui craignait des troubles. Ils ont chacun choisi de soutenir l'un des deux candidats qualifiés pour le deuxième tour.

## EGYPTE

**Aucune décision de Washington sur une reprise de l'aide**

Les Etats-Unis suivent avec attention le référendum constitutionnel en Egypte mais n'ont pas encore décidé s'ils comprenaient reprendre le versement d'un milliard et demi de dollars d'aide au Caire, a indiqué le département d'Etat jeudi.

Dans un article de la loi de finances de l'exercice budgétaire 2014, adopté jeudi, figure une clause autorisant le gouvernement américain à verser 975 millions de dollars au gouvernement égyptien, si le secrétaire d'Etat John Kerry certifie que Le Caire «a organisé un référendum constitutionnel et prend des mesures pour soutenir une transition démocratique». Une seconde clause permet le versement de 577 millions de dollars si le gouvernement égyptien «a tenu des élections législatives et présidentielle, et si un nouveau gouvernement élu prend des mesures pour gouverner de façon démocratique». Bien que la loi de finances «apporte un peu de flexibilité à l'administration Obama (...) elle n'indique en rien qu'une décision a été prise», a déclaré la porte-parole du département d'Etat, Jennifer Psaki.

## SOUDAN DU SUD

**L'armée perd le contact avec la ville pétrolière de Malakal**

**L'armée du Soudan du Sud s'est déclarée vendredi incapable d'entrer en contact avec ses forces combattant dans la ville pétrolière de Malakal, dans la province du Haut Nil (nord-est) qui est devenue un des champs de bataille les plus durs dans le conflit.**

«Le commandant de Malakal n'est plus accessible depuis hier», a déclaré le porte-parole de l'armée Philip Aguer, cité par la presse. Lundi, les rebelles ont lancé une offensive pour conquérir Malakal - qui a changé déjà deux fois de mains depuis le début du conflit le 15 décembre - mais le gouvernement et les rebelles affirment tous deux la contrôler.

Les Nations unies abritent quelque 20 000 civils dans une base exigüe dans la ville, évoquant des batailles de chars et des combats de rues importants après le lancement de l'attaque rebelle.

Des dizaines de civils ont été blessés par des balles perdues dans la base et des Casques bleus ont effectué des tirs de sommation pour éloigner les parties



en conflit. L'attaque sur Malakal survient quelques jours après que le gouvernement a reconquis une autre ville pétrolière, Bentiu, dans l'Etat de l'Unité (nord), la semaine dernière.

Le secrétaire général-adjoint de l'ONU aux droits de l'Homme, qui a visité Bentiu cette semaine, Ivan Simonovic, a dit jeudi qu'elle était devenue «une ville-fantôme», rapportant avoir vu dans les rues des corps de personnes ligotées avant d'avoir été abattues, selon les mé-

dias. Des combats opposent depuis la mi-décembre les forces gouvernementales fidèles au président Salva Kiir et les partisans de l'ancien vice-président Riek Machar dans plusieurs régions du pays.

Ces affrontements entre les deux rivaux ont fait de nombreux morts, les chiffres allant de plus d'un millier à quelque 10 000, et des centaines de milliers de déplacés, selon les Nations unies.

**La Grande-Bretagne salue le rôle du Soudan dans les efforts visant à ramener la paix au Soudan du Sud**

La Grande-Bretagne a salué le Soudan pour son rôle «équilibré» dans les efforts visant à ramener la paix au Soudan du Sud, secoué depuis le mois dernier par un conflit qui a fait plus d'un million de morts.

«Jealue vraiment le Soudan pour le rôle équilibré qu'il a joué jusqu'à présent dans le soutien aux négociations» d'Addis Abeba dirigées par l'organisation régionale est-africaine (Igad), a déclaré le secrétaire d'Etat britannique aux Affaires étrangères, Mark Simmonds, lors d'une visite de deux jours à Khartoum.

Le Soudan a eu une «réponse très mesurée», en s'assurant que les deux parties au Soudan du Sud «comprèn-



sent la nécessité, premièrement de mettre en oeuvre un cessez-le-feu, deuxièmement de venir à la table des négociations», a-t-il expliqué.

Le Soudan est l'un des sept membres de l'Igad, un bloc de pays de l'Afrique de l'Est, basé en Ethiopie, qui sert de médiateur. Néanmoins, les pourparlers d'Addis Abeba en Ethiopie pour mettre fin au conflit ayant débuté en décembre entre les troupes du président Salva Kiir et des unités fidèles à son rival, l'ancien vice-président Riek Machar, restent bloqués.

Le Soudan du Sud est devenu indépendant du Soudan en 2011, en vertu d'un accord de paix qui a mis fin à 22 ans de guerre civile.

## RD CONGO

**Washington presse l'ONU de sattaquer aux rebelles rwandais**

Washington a demandé vendredi à la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (Monusco) de redoubler d'efforts dans la lutte contre les rebelles hutu rwandais présents dans l'Est de ce pays.

«Contre les Forces démocratiques de libération du Rwanda (Fdlr), il faut le même programme que contre le M23», a déclaré l'envoi spécial des Etats-Unis pour la région des Grands Lacs, Russ Feingold, lors d'une conférence de presse avant un voyage qu'il doit faire dans les jours qui viennent en RDC.

M. Feingold faisait référence au Mouvement du 23 Mars (M23), une rébellion essentiellement tutsi ayant semé le trouble pendant dix-



huit mois dans la province du Nord-Kivu (Est de la RDC) avant d'être vaincue début novembre par l'armée congolaise, avec le soutien de la Monusco.

«Il est primordial que la Monusco, conformément à sa mission, redouble d'efforts pour honorer son engage-

ment de neutraliser tous les groupes armés actifs en RDC, essentiellement dans l'Est.

Après la victoire contre le M23, le gouvernement congolais a annoncé son intention de désarmer par la force toutes les milices étrangères et congolaises présentes dans le pays qui n'auront pas rendu les armes, en commençant par les Fdlr. Mercredi dernier, le représentant spécial adjoint de l'ONU pour la RDC, Abdallah Wafy, a déclaré que la lutte contre les Fdlr ne pouvait pas prendre la même forme que celle contre le M23 du fait que les rebelles rwandais se déplaçaient avec femmes et enfants et qu'il y avait donc de gros risques de faire des victimes civiles.

APS

## SYRIE

## Des attaques contre des sites chimiques rapportées par le gouvernement

**Le gouvernement syrien a fait état d'informations sur des attaques contre des sites chimiques, affirmant que cela ne compromet toutefois pas la mise en œuvre du plan de destruction de l'arsenal syrien, a déclaré jeudi le chef de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.**

«Les autorités syriennes ont fait état d'attaques contre deux sites. S'il y avait des tentatives de s'emparer d'agents chimiques, ce serait inquiétant», a déclaré lors d'une interview à Rome à des journalistes Ahmet Uzumcu, directeur général de l'OIAC, organisation installée à La Haye, chargée avec l'ONU d'une mission de destruction de l'arsenal syrien.

M. Uzumcu cité par l'AFP, devait intervenir devant les commissions Affaires étrangères et Défense du Parlement, aux côtés de la chef de la diplomatie italienne Emma Bonino et du ministre des Infrastructures, Maurizio Lupi, une audition au cours de laquelle devait être dévoilé le nom du port italien où les composants chimiques seront acheminés et transférés sur un navire américain, en vue de leur destruction.

Le plan OIAC-ONU d'élimination de l'arsenal chimique syrien, estimé à 1.290 tonnes d'agents chimiques, a pris du retard en raison des combats en Syrie. Selon M. Uzumcu, des négociations sont en cours pour «des cessez-le-feu temporaires» pour laisser passer les convois qui doivent acheminer les agents chimiques vers le port syrien



de Lattaquié. Le chef de l'OIAC a souligné que les opérations avaient été retardées aussi par la demande du gouvernement syrien de renforcement de la sécurité des convois, par des véhicules blindés notamment.

Il s'est dit confiant quant à un respect de l'échéance du 30 juin pour la destruction de l'arsenal chimique syrien et a estimé que cela pourrait contribuer à la résolution du conflit.

«Le compromis actuel sur ce sujet particulier pourrait avoir posé les jalons pour un processus (de paix) plus large», a-t-il déclaré, à quelques jours de la conférence Genève II sur la paix en Syrie prévue le 22 janvier.

Il a précisé que le transfert des agents chimiques d'un navire cargo danois vers le navire américain MV *Cape Ray* spécialement équipé pour leur destruction devrait avoir lieu «vers la fin janvier ou début février» et devrait durer 48 heures. Actuellement, le cargo danois a pris livraison d'une partie des

agents chimiques les plus dangereux de l'arsenal syrien — «un peu plus de 16 tonnes», selon M. Uzumcu — dans le port de Lattaquié et attend dans les eaux internationales d'y retourner pour compléter sa cargaison.

Une fois que le navire aura rassemblé environ 500 tonnes de composants, il traversera la Méditerranée escorté par des navires danois et norvégiens jusqu'à l'Italie.

Sur le *Cape Ray*, l'opération de neutralisation des composants selon un processus d'hydrolyse prendra de 45 à 90 jours. L'Allemagne a proposé de se charger d'éliminer 370 tonnes de résidus des composants chimiques une fois neutralisés.

Le *Cape Ray* se trouve encore aux Etats-Unis et devrait partir à la fin de cette semaine ou au début de la prochaine pour rejoindre l'Italie. L'arsenal syrien inclut des composants servant à fabriquer du gaz moutarde ainsi que des gaz innervants sarin et VX.

## Moscou : La Syrie «prête à une série de mesures humanitaires et à échanger des prisonniers avec les rebelles»

Les chef de la diplomatie russe a affirmé hier à Moscou que le gouvernement syrien est prêt à prendre une série de mesures humanitaires pour faciliter la situation dans le pays en conflit et à échanger des prisonniers avec les rebelles.

«Nous notons que le gouvernement syrien est prêt, et cela a été confirmé aujourd'hui par le ministre (syrien), à prendre une série de mesures à caractère humanitaire, notamment en réponse à nos appels», a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, à l'issue d'entretiens à Moscou avec son homologue syrien, Walid al-Moallem.

«Il s'agit de propositions concrètes qui sont déjà en œuvre pour livrer des cargaisons humanitaires à des villages dans la Gouta orientale, dans d'autres régions, y compris la banlieue de Damas et d'Alep», a-t-il ajouté. De son côté, M. al-Moallem a indiqué que le régime de Bachar al-Assad

était prêt à procéder à un échange de prisonniers. «J'ai informé le ministre Lavrov que nous étions prêts à échanger des détenus contre des prisonniers capturés par le camp adverse», a-t-il précisé. «Par conséquent, nous sommes prêts à échanger des listes et à élaborer un mécanisme pour y parvenir», a-t-il ajouté. A moins d'une semaine d'une conférence de paix internationale dite Genève 2 visant à trouver une solution politique à la crise qui secoue la Syrie depuis près de trois ans, la Russie a engagé un nouveau round de discussions avec les chefs de la diplomatie iranienne et syrienne Javad Zarif et Walid Mouallim, qui se trouvent à Moscou. La conférence de paix Genève II, doit avoir lieu mercredi prochain à Montreux et vise à trouver une solution politique au conflit syrien qui dure depuis près de trois ans et a fait plus de 130.000 morts, selon une ONG syrienne.

## IRAN

## L'AIEA inspectera la mine d'uranium de Gachin le 29 janvier

L'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA) a annoncé hier que les inspecteurs internationaux vont visiter la mine d'uranium de Gachin (sud) le 29 janvier, selon l'agence officielle Irna.

«Les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) vont venir à Téhéran le 29 janvier pour visiter la mine de Gachin», a déclaré le porte-parole de l'OIEA, Behrouz Kamalvandi.

La visite de cette mine, qui n'a plus été inspectée depuis 2005, intervient dans le cadre d'un accord conclu le 11 novembre entre Téhéran et l'AIEA pour permettre à l'agence de s'assurer de la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire controversé de l'Iran.

«L'ordre du jour des négociations entre l'Iran et l'AIEA qui auront lieu le 8 février sur la mise en œuvre de la deuxième phase (de l'accord) n'est pas encore clair», a précisé M. Kamalvandi. Dans le cadre de la première phase de l'accord, deux inspecteurs de l'AIEA ont pu visiter l'usine de production d'eau lourde d'Arak (centre) le 8 décembre dernier, sur le même site que le réacteur à eau lourde que l'Iran envisageait de mettre en route vers la fin 2014.

Ces discussions avec l'AIEA ont lieu en parallèle de celles avec les grandes puissances, qui ont abouti fin novembre à Genève à un accord visant à geler pour six mois les activités nucléaires sensibles de Téhéran en échange d'une levée partielle des sanctions occidentales.

## AFGHANISTAN

## 23 insurgés talibans tués par la police au cours des dernières 24 heures

Vingt-trois insurgés talibans ont été tués par les services de sécurité afghans au cours des dernières 24 heures, dans une série d'opérations menées à travers le pays, a annoncé hier le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

«Les unités de police, appuyées par l'armée nationale, ont tué 23 talibans lors des mêmes opérations dans les provinces de Zabul, Ghazni, Logar, Khost et Helmand menées au cours des 24 dernières heures», a précisé le communiqué.

«Au total, 33 talibans ont été blessés et six autre arrêtés lors des mêmes opérations», ajoute le texte, qui ne précise pas s'il y a eu des victimes du côté des forces de sécurité», ajoute le texte. Les forces de sécurité afghanes ont intensifié les opérations contre les insurgés talibans et autres groupes armés depuis qu'elles ont pris la responsabilité de la sécurité du pays en lieu et place de la force internationale de l'Otan.

## CORÉES

## Tensions régionales: Tokyo appelle Pékin et Séoul à des discussions au sommet

Le chef de la diplomatie japonaise Fumio Kishida a appelé hier la Chine et la Corée du Sud à des discussions au sommet et a insisté sur l'importance du dialogue pour résoudre les conflits entre voisins.

«Les problèmes que nous avons séparément avec la Chine et la Corée du Sud ne sont pas du genre à se résoudre à court terme. Mais je me demande si c'est la bonne attitude que de refuser des discussions parce que nous avons des problèmes», a déclaré Fumio Kishida devant la presse.

«C'est justement parce qu'il existe des problèmes que les dirigeants politiques devraient discuter ensemble et faire des efforts pour les résoudre», a-t-il ajouté.

Pékin et Séoul ont écarté toute rencontre actuellement

avec le Premier ministre japonais Shinzo Abe dont ils condamnent ce qu'ils considèrent comme des penchants militaristes et nationalistes. Le 26 décembre dernier, Shinzo Abe a notamment déclenché la colère de Pékin et Séoul en se rendant au sanctuaire shintoiste Yasukuni de Tokyo, où sont honorés 2,5 millions de morts tombés pour le Japon, mais surtout 14 criminels de guerre condamnés après 1945. Malgré ses assurances sur le but pacifiste de son déplacement, le premier d'un chef de gouvernement japonais depuis 2006, la Chine et la Corée du Sud ont fustigé ce pèlerinage comme une insulte aux victimes des atrocités commises par les troupes nippones dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Outre ce dossier lié à l'Histoire, les relations entre

Pékin et Tokyo sont exécrables depuis plus d'un an également en raison d'un contentieux territorial en mer de Chine orientale (concernant le dossier des îles Diaoyu, revendiquées par Tokyo sous le nom de Senkaku).

Tokyo a également un conflit territorial avec la Corée du Sud. M. Abe est arrivé au pouvoir pratiquement au même moment que Xi Jinping en Chine et Park Guen-Hye en Corée du Sud, et en raison de tous ces contentieux, les trois dirigeants ne se sont jamais rencontrés officiellement. «Nous continuerons à insister sur l'importance du dialogue et nous espérons sincèrement que la Chine et la Corée du Sud répondront à notre appels», a conclu M. Kishida.

APS

## Programme du samedi 18 janvier 2014

**TF1**

- 06h30 Magazine jeunesse TFou
- 08h10 Magazine de télé-achat Téléshopping
- samedi
- 09h10 Magazine de télé-achat Téléshopping
- samedi
- 10h10 Magazine de société Tous ensemble
- 11h05 Magazine de société Tous ensemble
- 12h00 Jeu Les douze coups de midi
- 12h48 Météo
- 12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
- 13h00 Journal
- 13h20 Magazine de reportages Reportages
- 15h15 Série fantastique Ghost Whisperer
- 16h05 Série fantastique Ghost Whisperer
- 16h55 Série fantastique Ghost Whisperer
- 17h45 Magazine de société Tous ensemble
- 18h45 Magazine de reportages 50mn Inside
- 19h50 Magazine de société Là où je t'emmènerai
- 19h55 Météo
- 20h00 Journal
- 20h30 Magazine de la décoration Du côté de chez vous
- 20h35 Loterie Tirage du Loto
- 20h37 Météo
- 20h40 Série humoristique Nos chers voisins
- 20h50 Divertissement The Voice, la plus belle voix
- 23h20 Divertissement The Voice

**2**

- 07h00 Magazine de services Télématin
- 10h00 Magazine culturel Thé ou café
- 10h50 Jeu Motus
- 11h20 Jeu Les Z'amours
- 11h55 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
- 12h40 Magazine de services Point route
- 12h50 Météo 2
- 13h00 Journal
- 13h20 Magazine d'actualité 13h15, le samedi...
- 13h55 Météo 2
- 14h00 Magazine de reportages Envoyé spécial : la suite
- 14h50 Sport Programme libre messieurs
- 16h40 Sport Glasgow (Eco) / Toulon (Fra)
- 18h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
- 19h00 Jeu Mot de passe
- 19h50 Météo des neiges
- 19h55 Météo 2
- 20h00 Journal
- 20h40 Magazine sportif Image du jour
- 20h45 Divertissement-humour La grande soirée du rire
- 23h05 Talk show On n'est pas couché

**3**

- 07h50 Dessin animé La Panthère rose et ses amis
- 08h15 Magazine jeunesse Samedi Ludo
- 08h16 Série d'animation Dragons : Cavaliers de Beurk
- 08h41 Série d'animation Scooby-Doo, Mystères Associés
- 09h03 Série d'animation Scooby-Doo, Mystères Associés
- 09h28 Dessin animé Les Dalton
- 09h36 Dessin animé Les Dalton
- 09h43 Dessin animé Les Dalton
- 09h54 Dessin animé Les Dalton
- 10h02 Dessin animé Les Dalton
- 10h09 Dessin animé Les Dalton
- 10h21 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
- 10h27 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
- 10h33 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
- 10h40 Emission jeunesse C'est bon !
- 10h50 Magazine éducatif C'est pas sorcier
- 11h20 Magazine du consommateur Consomag
- 11h25 Météo
- 11h30 Magazine régional La voix est libre
- 12h00 12/13 : Journal régional
- 12h25 12/13 : Journal national
- 12h50 Magazine animalier 30 millions d'amis
- 13h25 Divertissement-humour Les grands du rire

- 15h00 En course sur France 3
- 15h25 Magazine régional Samedi avec vous
- 16h50 Magazine littéraire Un livre toujours
- 17h00 Magazine culinaire Les carnets de Julie
- 17h55 Jeu Questions pour un champion
- 18h30 Magazine d'actualité Avenue de l'Europe
- 18h50 Météo des neiges
- 19h00 19/20 : Journal régional
- 19h30 19/20 : Journal national
- 19h58 Météo
- 20h00 Magazine sportif Tout le sport
- 20h05 Rallye-raid Le journal du Dakar
- 20h15 Série d'aventures Zorro
- 20h45 Téléfilm policier Le sang de la vigne ?? Inédit
- 22h15 Météo
- 22h20 Soir 3
- 22h45 Téléfilm dramatique Mission sacrée
- 00h15 Chorégraphique Suresnes Cités Danse 2013
- 01h20 Chorégraphique Suresnes Cités Danse 2011
- 02h30 Magazine littéraire Un livre toujours
- 02h35 Magazine de la mer Thalassa
- 04h30 Magazine animalier 30 millions d'amis

**CANAL+**

- 08h00 Série humoristique Kaboul Kitchen
- 08h35 Série humoristique Kaboul Kitchen
- 09h05 Série humoristique Kaboul Kitchen
- 09h35 Divertissement-humour Made in Groeland
- 09h53 Divertissement-humour Connasse
- 09h55 Thriller Passion
- 11h35 Magazine musical Album de la semaine
- 12h00 Série humoristique Vice versa
- 12h05 La météo
- 12h10 Divertissement Clique
- 12h45 Magazine d'actualité Le tube
- 13h40 Magazine d'actualité L'effet papillon
- 14h20 Multisports Samedi sport
- 14h25 Rugby Avant-match
- 14h35 Sport Parme Zebre (Ita) / Toulouse (Fra)
- 16h25 Magazine sportif Intérieur sport
- 16h45 Multisports Samedi sport
- 16h50 Football Avant-match
- 17h00 Sport Marseille / Valenciennes
- 18h55 Multisports Samedi sport
- 19h00 Le JT
- 19h10 Magazine d'actualité Salut les Terriens !
- 20h25 Divertissement-humour Made in Groeland
- 20h53 Magazine du cinéma A propos du film
- 20h55 Thriller Alex Cross
- 22h35 Rugby Jour de rugby
- 23h05 Football Jour de foot
- ooohoo Magazine du cinéma Plateaux séance interdite
- ooohoo Film d'horreur Maniac
- 01h30 Court métrage Perfect Drug
- 01h45 Drame Low Life
- 01h45 Comédie dramatique Un enfant de foi

**M6**

- 08h00 Magazine de télé-achat M6 boutique
- 10h30 Magazine du cinéma Ciné 6
- 10h40 Téléréalité L'amour est dans le pré
- 12h40 Météo
- 12h45 Le 12/45
- 13h05 Série humoristique Scènes de ménages
- 13h55 Téléréalité Cauchemar en cuisine
- 15h40 Téléréalité Cauchemar en cuisine
- 17h30 Magazine du show-biz Must célèbrites
- 18h40 Magazine de services Un trésor dans votre maison
- 19h40 Météo
- 19h45 Le 19/45
- 20h05 Série humoristique Scènes de ménages
- 20h50 Série policière NCIS
- 21h40 Série policière NCIS
- 22h30 Série policière NCIS
- 23h15 Série policière NCIS
- ooohoo Série policière NCIS
- 00h55 Série fantastique Supernatural
- 01h50 Météo
- 01h55 Clips M6 Music

### La sélection

**20h50**

#### The Voice, la plus belle voix



##### Résumé

Parmi les nouveautés de cette troisième saison du télécrochet de TF1, l'arrivée de Mika au fauteuil de Louis Bertignac. La première étape de la compétition, celle des auditions à l'aveugle, a débuté la semaine passée. Tous les styles sont au rendez-vous, du heavy metal au lyrique, pour contenir tous les goûts et surprendre les jurés. Comme lors de la deuxième saison, les jurés convieront des stars pour les aider lors de l'étape des battles. Etape à laquelle succédera un défi inédit, celui de l'heure épreuve : chaque coach, à la tête d'une équipe de neuf talents, organisera trois trios de chanteurs, sélectionnant à chaque fois deux artistes par groupe. Enfin, viendront les grands shows en direct. Dernière nouveauté de ce rendez-vous musical : un cinquième coach, interactif, constitué des téléspectateurs eux-mêmes.

**2****20h45**

#### La grande soirée du rire



##### Résumé

Sur la scène de l'Olympia, à Paris, de nombreux humoristes issus de la précédente et de la nouvelle génération se sont donné rendez-vous. Ce début d'année est un bon prétexte pour des sketches sur le thème : « Ils vont faire l'actu en 2014 », avec des happenings, des sujets sur Les Inconnus, Gad Elmaleh et Dany Boon. L'émission rend également hommage à Eli Kakou, Jacques Martin et au Petit Rapporteur, ainsi qu'à Coluche. Ce divertissement réunit les grands noms de l'humour : Jean-Marie Bigard, Chantal Ladesou, le Comte de Boudreuil, Bérengère Krief, Claudia Tagbo, Willy Rovelli, Denis Maréchal, Arnaud Duret, Mathieu Madénian, Régis Mailhot, les Chevaliers du Fiel, Jérémie Ferrari et Caroline Vigneaux. France 2 invite les téléspectateurs à réagir et commenter l'émission en direct sur twitter via le hashtag «#SoirDuRire».

**3****20h45**

#### Le sang de la vigne



##### Résumé

A Colmar, la journaliste Odile Six est retrouvée morte dans d'étranges conditions alors qu'elle enquêtait sur le très controversé homme d'affaires Loewen, devenu propriétaire de plusieurs parcelles de vigne en Alsace. Le lieutenant Isabelle Bory conclut rapidement à un meurtre. Elle découvre que la dernière personne contactée par la victime est Benjamin Lebel, célèbre oenologue, mandaté trois ans plus tôt par Loewen. Bory le contacte aussitôt. Troublé par ce meurtre, Benjamin quitte Bordeaux pour se rendre en Alsace. Il renoue avec Loewen, qui croûle sous les ennuis : outre les soupçons qui pèsent sur lui, il doit faire face à une épidémie de cochylis qui détruit ses vignes, ainsi qu'à une guerre de voisinage avec les Kreutzler...

**CANAL+****20h55**

#### Alex Cross



##### Résumé

Fan Yau, une femme d'affaires, est assassinée par un tueur à gages au physique rachitique, Picasso. Alex Cross, inspecteur et psychologue qui travaille avec son ami d'enfance Thommy Kane, est en charge de l'affaire. Sur les lieux du crime, il déduit vite que la prochaine cible de Picasso est un collaborateur de Fan Yau, Erich Nunemacher. En se rendant dans son bureau, Cross blesse Picasso, qui prend la fuite. Cross et Kane rencontrent le puissant employeur de Nunemacher, Léon Mercier, la véritable cible du tueur. Pendant ce temps, Picasso enlève et tue Monica, la compagne de Kane, puis il abat Maria, l'épouse de Cross, sous ses yeux...

**M6****20h50**

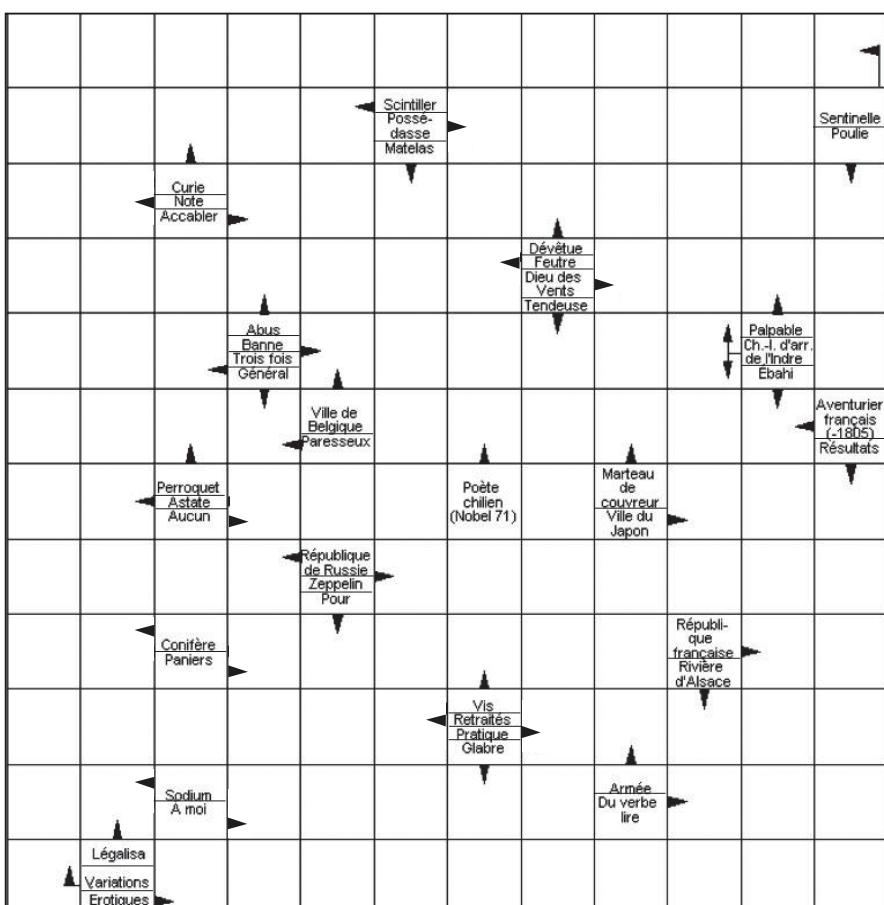
#### NCIS : enquêtes spéciales



##### Résumé

Leon Vance, directeur du NCIS, décide de s'occuper personnellement de l'affaire de fusillade à Chicago, qui a coûté la vie à son ami Tyler, un ancien boxeur. Gibbs craint que le directeur n'outrepasse sa juridiction, comme l'avait fait son prédécesseur. En effet, aucun dossier ne signale que Tyler a pu faire partie de la Navy. Tony et le reste de l'équipe protègent Tara Kole, la soeur de Tyler, et lui posent des questions sur le gang de Joe Banks. Tara affirme que Joe est innocent et que ses affaires sont désormais parfaitement légales...

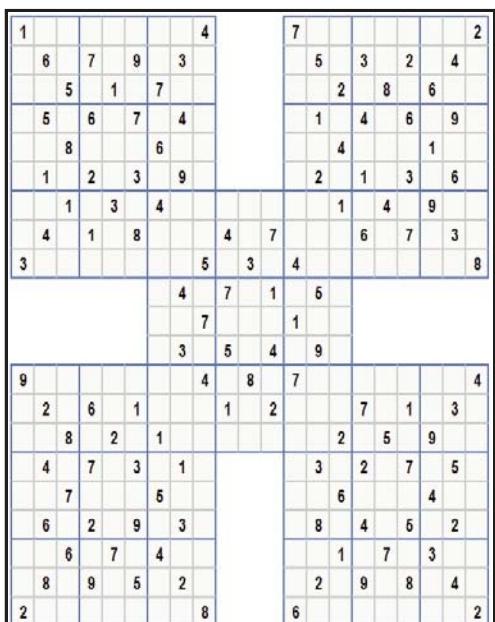
# Mots fléchés n°484



## Samouraï-sudoku n°484

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

**Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.**



Mots croisés n°484

#### ► Horizontalement:

1. Personne qui écrit beaucoup et mal  
2. Cap. de l'Egypte - De l'olie  
3. Aspirer - Semblable  
4. Ceintures de soie portées au Japon - Aspiras par le nez du tabac  
5. Homme d'Etat bourguignon - Matière carbonée noire et épaisse - Symbole de tonne d'équivalent charbon  
6. Mesure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la robe est

brun roussâtre (pl.) - Drame japonais  
7. Arrêt - Situation  
8. Inflammations des vaisseaux  
9. Ennuieux - Spacieux  
10. Transfornéen en génisse par Zeus - Homme politique anglais - isolé  
11. Ramenerent qqch, qqn vers soi - Compagnie  
12. Rivière des Alpes autrichiennes - Tétine

#### ► Verticalement:

- 1.Puce  
2.Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour  
3.S'amusait - Petit poème - Radon  
4.Plante - Décorations militaires  
5.Lombriac - Tuer  
6.é scopes  
7.Sélérium - Thymus du veau - Organisation des Nations unies  
8.Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Technéum  
9.étendues de terre entourée d'eau - éléments d'un ensemble  
10.Port et station balnéaire d'Israël - Apparence  
11.Réunissent - Brille  
12.Violoniste et compositeur roumain - Bousculade

**7 erreurs**



## CHALLENGE NATIONAL DE CROSS-COUNTRY L'étape de tous les records à Tizi Ouzou

Le 30<sup>e</sup> cross Saïd Cherdouï prévu ce jour sur un parcours plat à Fréha dans la wilaya de Tizi Ouzou, comptant pour le challenge national de cross-country de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) sera celui de tous les records. 8<sup>e</sup> et avant-dernière étape du challenge, «le Cherdouï» se distingue déjà par une très forte participation dépassant de loin les 2000 coureurs engagés dont des athlètes étrangers.

Des Kenyans, Ethiopiens, Marocains, Tunisiens sont arrivés à Tizi Ouzou dont la ligue, sous la houlette de Farid Boukais, lui-même ancien athlète, n'a pas lésiné sur les moyens pour réussir cette compétition, organisée en collaboration avec les partenaires de la FAA qui sont Algérie Télécom, Sonelgaz, Sonatrach et SOVAC. Une présence que les organisateurs ont réussie en y mettant le paquet.

Ils ont surtout augmenté, grâce à leurs sponsors, notamment les primes financières pour les vainqueurs chez les seniors hommes avec une hausse de 30 000 dinars, par rapport à celui de la FAA. La présence de la dizaine d'athlètes étrangers donnera certainement un cachet particulier à la course des seniors hommes. Les athlètes de la sélection nationale militaire qui avaient, jusque là, dominé ce challenge auront du pain sur la planche devant des adversaires connus pour leurs forces et leurs capacités de gagner les courses à pieds.

«Les athlètes étrangers sont d'un bon niveau» nous indiqué, M. Boukais



en ajoutant que «la course des seniors hommes sera de niveau». Les «militaires» conduit par Ahmed Dali, doivent «user» de beaucoup de ruse et de tactique d'équipe pour tenter de barrer la route de la victoire aux «invités» qui ne sont pas venus en touristes. La course des seniors dames sera marquée par la participation d'une Ethiopienne et l'absence de la meilleure Algérienne Souad Aït Salem. Cette dernière non contente de la prime réservée aux dames qui est moindre que celle des hommes a boycotté, cette course et a préféré prendre part au cross du Mans en France.

Ainsi la lutte au podium sera certainement engagée entre Barkahoum Drici et l'invitée de Tizi Ouzou. Les épreuves des juniors et cadets garçons seront aussi très disputées entre des prétendants qui veulent s'imposer à la veille des régionaux prévus la fin du mois et le national qui aura lieu le 15 février à Batna. Chez les juniors, c'est plutôt le suspense total tant les meilleurs du moment, à l'exception de Athmane Attallah (Oued Alliba) sont de

niveaux très rapprochés et le plus frais physiquement et le plus tacticien l'emportera.

Si l'enfant d'El Oued sera présent, il va certainement caracoler en tête de l'épreuve devant Youcef Boulekdam du CN Nounou d'Alger vainqueur à Alger et Bordj et les éléments de Chabab Ouled Mohamed de Chlef. Ces derniers adopteront une course par équipe pour prendre le dessus, chez eux, sur leurs adversaires. Les cadets accrédités d'une belle course à Chlef, vont tout faire redoubler la course sous la conduite des jeunes d'Aïn Défla, sauf si les coureurs locaux en décideront autrement.

### Programme des courses :

10h25 : Cadettes 3500 m  
10h45 : Cadets 5200 m  
11h05 : Juniors Garçons 6600 m  
11h30 : Juniors/séniors Dames 5200 m

11h50 : Seniors Hommes: 10 000 m

Ces courses seront précédées par celles des écoles filles, benjamins et minimes filles et garçons.

## CYCLISME/DOPAGE

## L'Italien Ballan suspendu pour 2 ans

Le cycliste italien, Alessandro Ballan (BMC), champion du monde 2008, a été suspendu deux ans pour dopage, hier par le Comité olympique italien (Coni).

Ballan, 34 ans, a enfreint l'article 2.2 du code mondial antidopage, a précisé le Tribunal national antidopage du Coni dans un communiqué, sanctionnant le coureur pour «usage ou tentative d'usage de substance prohibée».

Puni par la justice sportive italienne, Ballan est poursuivi aussi par la justice civile, dans le cadre d'une enquête menée par le procureur de Mantoue depuis plus de deux ans autour de l'équipe italienne Lampre, dont il portait les couleurs jusqu'en 2010. Le procès, ouvert le 10 décembre au tribunal de Mantoue, concerne une tren-



taine de personnes, dont le directeur sportif Giuseppe Saronni et le coureur Damiano Cunego. Hier, le Coni a également interdit à vie d'officier dans le sport le pharmacien Guido Nigrelli, et a sanctionné de quatre ans d'interdiction le Dr Fiorenzo Egeo Bonazzi, accusé d'avoir aidé la Lampre à se dopier.

Le procureur antidopage avait requis deux ans de suspension contre Ballan, le bannissement à vie de Nigrelli, et sept ans contre le Dr Bonazzi. Ballan courait pour BMC depuis 2010. A deux reprises (avril 2010 et mai 2011), l'équipe américaine l'a évincé des compétitions, ainsi que son ex-coéquipier chez Lampre, Mauro Santambrogio, pour soupçons de dopage.

APS

## Solution Samurai-sudoku N°483

8	9	3	1	2	5	4	6	7
6	7	5	4	9	8	3	2	1
4	1	2	3	7	6	8	5	9
7	5	8	2	6	1	9	4	3
2	4	1	9	8	3	6	7	5
9	3	6	7	5	4	2	1	8
3	6	9	5	1	2	7	8	4
5	2	4	8	3	7	1	9	6
1	8	7	6	4	9	5	3	2

6	2	5	8	7	4	3	1	9
3	1	9	6	5	2	7	8	4
4	7	8	9	3	1	6	5	2

5	1	4	2	3	9	8	6	7
6	3	2	5	7	8	9	4	1
9	7	8	4	1	6	2	5	3
4	9	3	7	6	5	1	2	8

## Solution Mots Croisés N°483

ECRIVASSIERE  
CAIRE■EOILIEN  
TRAIRE■TELLE  
OBIS■PRISAIS  
POT■SUIET■TEC  
AN■BAIS■I■NO  
RELAIS■ETAT■  
A■ANGEITES■M  
SCIANT■AMPLE  
IO■NETO■SEUL  
TIRERENT■CIE  
ENNS■SUCETTE

## Solution Mots Fléchés N°483

POISSONNERIE  
■MI■ACIERIES  
OBIS■TAURE■P  
BR■EPEIRE■AI  
EAUX■TSARINE  
IGNES■EL■NG  
SEISTAN■ETEL  
SUR■ESTACADE  
ASIE■P■SUCER  
NEOTTIES■TI■I  
C■NA■R■ELEVE  
ESSUYER■USA■

# CAN 2014

DU 16 AU 25 JANVIER 2014



Harcha

**Algérie - Angola**  
GR B  
(HOMMES)

18H15



Harcha

**Congo - Tunisie**  
GR B  
(DAMES)

13H45

PREMIERS MATCHS DE LA CAN-2014 (MESSIEURS)

## Le sept algérien jubile, les Tunisiens et les Egyptiens sans forcer

**S. Ben**

Les trois sélections masculine de handball favorites de la 21<sup>e</sup> édition du championnat d'Afrique des nations de handball, l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte ont bien débuté leur premier match respectif et ainsi leur entrée en compétition jeudi dernier lors de la première journée de cette phase finale qui se déroule à Alger. Dans le groupe B, les Algériens n'ont au aucune difficulté à gagner leur match face aux modestes Nigérians. Et le score en lui-même indique la différence entre les deux formations (34-16). Au même moment les Tunisiens, tenants du titre, ont dominé l'inexpérimentée formation libyenne 27 à 18 dans leur groupe A où la sélection égyptienne a battu son homologue sénégalaise sur le score de 32 à 21, à la salle Harcha Hassen (Alger).

De leur expérience et surtout leur technique, les joueurs algériens, drivés par l'ex-international Réda Zeguili, ont, pour ainsi dire, été faciles vainqueurs d'une équipe nigériane bien modeste. En tout cas, il faut bien remarquer l'excellente réaction des Nigérians qui ont, tout de même, tenté de bousculer les coéquipiers de Berkouss en leur marquant 16 buts. Ce qui démontre quelques lacunes au niveau



des Verts qu'il faudrait bien combler pour ne pas compliquer leur tâche au cours des matches. Les Verts ont vraiment toutes les potentialités de remporter le titre continental, mais il va falloir bien gérer la compétition. Et c'est ce que semble bien suivre le coach Zeguili puisqu'ayant constaté la faiblesse des Nigérians a fait tourner son effectif d'une manière remarquable pour mettre dans le bain de la CAN toute sa composition. Une belle entrée en matière pour les Verts qui devraient également gagner leur second match, qui se déroule au moment où on met sous presse face à la RD Congo qui est, quand même supérieure au Nigeria, mais bien inférieure aux Verts... Dans le même groupe, le Maroc a été battu par l'Angola sur le score de 29 à 23, alors que la RD Congo a pris le large sur le Congo (36-33).

Pour la 2<sup>e</sup> journée de compétition, hier, au moment où on mettait sous presse, le Nigeria affronte l'Angola à la salle Harcha suivi de l'Algérie

qui sera opposée à la RD Congo. La 3<sup>e</sup> rencontre du groupe met aux prises le Maroc au Congo à la Coupole. Dans le groupe A, la Tunisie, tenant du titre, n'a vraiment pas trouvé de difficultés en dominante une sélection libyenne bien agressive 27 à 18. Les coéquipiers d'Issam Tej ont débuté en force le match face à un adversaire libyen qui a essayé de limiter les dégâts face à la force de frappe des Tunisiens. De son côté, l'Egypte a disposé également sans problème du Sénégal (32-21), tandis que les Camerounais ont battu de justesse le Gabon (27-26).

Hier, la Libye devrait rencontrer le Sénégal (Coupole), le Gabon, la Tunisie (Coupole) et le Cameroun, l'Egypte (Harcha). Quant au programme d'aujourd'hui, le Sénégal jouera contre la Tunisie (Harcha), la Libye contre le Cameroun (Coupole) et l'Egypte contre le Gabon (Harcha). Quans aux Algériens, ils affronteront aujourd'hui l'Angola à la salle Harcha, alors que le Nigeria jouera le Congo à la Coupole et enfin le Maroc rencontrera le RD Congo à la Coupole. C'est donc aujourd'hui que débute la décantation.

### Dames : Les Algériennes tenues en échec par les Sénégalaises

La sélection algérienne s'est contentée d'un nul face à son homologue sénégalaise (27-27) à la salle Harcha (Alger) en match comptant pour la première journée, groupe

A. Après un début de match équilibré, les Sénégalaises plus solides en défense sont parvenues à prendre un avantage de trois buts (12-15) sur les Algériennes qui n'ont pas pratiqué leur handball.

Au retour des vestiaires, les joueuses de Karim Achour, plus solidaires et poussées par un public acquis à leur cause, ont réussi à revenir à la marque (17-17) et prendre même un avantage de deux buts (20-18) à cinq minutes du coup de sifflet final. Les dernières minutes du match ont vu le retour des Sénégalaises qui ont réussi à terminer la rencontre sur un score de parité (27-27). Dans le même groupe, la RD Congo s'est difficilement imposée face au Cameroun (25-20). Dans le groupe B, les super favorites, les Angolaises, championnes d'Afrique en titre, se sont bien imposées face au Congo sur le score de 33 à 18. Dans la même journée, la victoire de la Tunisie, une prépondante au sacre, s'est également imposée face à la Guinée (32-16). La 2<sup>e</sup> journée du groupe A, à être programmée pour hier au moment où on mettait sous presse. Pour le deuxième test, l'Algérie devrait jouer contre le Cameroun à la salle Harcha alors que la RD Congo affrontera le Sénégal à la salle communale de Chéraga. Quant à la deuxième journée du groupe B, elle est prévue aujourd'hui et elle mettra aux prises la Tunisie au Congo à partir de 13h45 à la salle Harcha alors que l'Angola affrontera la Guinée à la salle de Chéraga à partir de 15h00.



**RÉDA ZEGUILI (SELECTIONNEUR D'ALGÉRIE)**  
**«Le plus important, c'est la victoire»**

"Nous devions nous imposer contre le Nigeria pour entrer dans le tournoi, ce que nous avons réussi à faire grâce à mes joueurs qui ont été au rendez-vous. La première rencontre d'une compétition officielle est toujours difficile, heureusement que le public était présent pour nous soutenir. J'ai essayé de bien huiler cette équipe en un laps de temps très court. Et il faut savoir que je n'ai réussi à rassembler la totalité de l'effectif qu'à partir du 2 janvier. Nous allons gérer la compétition match par match. J'ai supervisé la RD Congo (l'adversaire de l'Algérie hier au moment où on mettait sous presse qui a battu le Congo 36-33, lors de la 1<sup>re</sup> journée, ndlr) c'est une équipe supérieure au Nigeria, ce ne sera pas facile. Elle a plusieurs joueurs qui évoluent en Europe. Outre les matches, je dois aussi gérer mes joueurs. Berriah s'est blessé, mais je n'ai pas encore parlé avec le staff technique donc je ne peux rien dire à ce sujet. J'espère que ce n'est pas trop grave."

**MGOR TAANGAHAR MICHEAL (SÉLECTIONNEUR DU NIGERIA)**  
**«On a joué contre une bonne équipe algérienne»**

"Mon équipe a joué en fonction de la préparation qu'elle a eue et qui a duré une semaine seulement. Nous allons prendre les matches un par un puis on verra où ça nous mènera. Notre préparation n'a duré qu'une semaine et notre déplacement en Algérie est déjà une bonne chose. En tous cas, j'espérons affronter une "bonne équipe d'Algérie".

### LE POINT DES GROUPES

#### 1<sup>re</sup> journée

**Hommes :****Groupe B :****Résultats :**

Congo - RD Congo	33-36
Maroc - Angola	23-29
Algérie - Nigeria	34-16
<b>Classement</b>	
1. Algérie	2 1 +18
--Angola	2 1 +6
--RD Congo	2 1 +3
4. Congo	0 1 -3
--Maroc	0 1 -6
--Nigeria	0 1 -18

**Groupe A :****Résultats :**

Egypte - Sénégal	32-21
Tunisie - Libye	27-18
<b>Classement</b>	
1. Egypte	2 1 +11
--Tunisie	2 1 +9
--Cameroun	2 1 +1
4. Gabon	0 1 -1
--Libye	0 1 -9
--Sénégal	0 1 -11

**DAMES :****Groupe A :****Résultats :**

Sénégal - Algérie	27-27
Cameroun - RD Congo	20-25
<b>Classement</b>	
1. RD Congo	2 1 +5
2. Algérie	1 1 0
--Sénégal	1 1 0
4. Cameroun	0 1 -5

**Groupe B :****Résultats :**

Tunisie - Guinée	32-16
Angola - Congo	33-18

Classement	Pts	J	Diff
1. Tunisie	2	1	+16
--Angola	2	1	+15
3.Congo	0	1	-15
--Guinée	0	1	-16

### PROGRAMME DE LA 3<sup>e</sup> JOURNÉE :

**Aujourd'hui****Hommes****Groupe A:**

16h00 : Sénégal - Tunisie (Harcha)  
18h45 : Libye - Cameroun (Coupole)  
20h30 : Egypte - Gabon (Harcha)

**Groupe B:**

14h15 : Nigeria - Congo (Coupole)  
16h30 : Maroc - RD Congo (Coupole)  
18h15 : Algérie - Angola (Harcha)

**Dames****Groupe B:****Aujourd'hui:**

13h45 : Congo - Tunisie (Harcha)  
15h00 : Guinée - Angola (Chéraga).

**GROUPE A (DAMES) : ALGÉRIE**  
**Un match de suspension pour Nassima Dob**

La joueuse algérienne Nassima Dob, qui a écopé d'un carton rouge lors du match face au Sénégal (27-27) jeudi à la salle Harcha-Hassen (Alger) en ouverture de la coupe d'Afrique des nations de hand-ball (dames), est suspendue pour un match, a appris l'APS auprès de la Confédération africaine de hand-ball (CAHB). La commission de discipline de la CAHB, qui s'est réunie à une heure tardive jeudi, a également infligé à Dob une amende de l'ordre de 100 euros, ajoute la même source.

La plus ancienne joueuse de l'équipe nationale sera ainsi absente de la deuxième rencontre de ses camarades dans le groupe A face au Cameroun hier au moment où on mettait sous presse à la salle Harcha-Hassen.

## LIGUE 1 (16 JOURNÉE) : JSK - MCEE La victoire, rien que la victoire !

Ferrah Menad

**L'heure de vérité a sonné pour la JSK.**

Après avoir essayé une défaite à domicile contre le CSC lors de la dernière journée de la phase aller, les coéquipiers de Malik Asselah ont bien profité de la trêve que le championnat a observée pour recharger les batteries et corriger les lacunes.



L'objectif primordial cette saison. Pour réussir ce pari, il faudra bien gérer les matchs et surtout ne pas perdre des points à domicile. Malgré le fait que les Kabyles aient déjà concédé une défaite et trois nuls à domicile et essayé de trois échecs à l'extérieur, il n'est jamais trop tard pour se ressaisir. Ainsi, il faudra se serrer les coudes et mettre la main dans la main pour réussir et convaincre.

Le retour de Rial et Benchrifa tombe à pic. Cette 1er journée de la phase retour

du championnat observera le retour de deux défenseurs, qui étaient absents contre le CSC. Il s'agit du capitaine Rial et Benchrifa. Souffrant de blessures, ils sont prêts à retrouver leur place dans le onze de départ. Aït Djoudi, qui était très inquiet, n'aura pas de problème pour composer sa charnière centrale. Désormais, il lui faudra juste une bonne doublette de Remache sur le flanc droit. Toutes les conditions sont réunies pour que la JSK retrouve sa vitesse de croisière dès cette journée avant de se déplacer le 25 janvier prochain à Saida pour le compte de la coupe d'Algérie. **Le MCEE, un vrai os**

Il est vrai qu'il ne s'agit pas d'un derby, mais il faut dire que la mission des coéquipiers de Kaci Sadkaoui ne sera pas de tout repos. En effet, la JSK aura une mission plus ou moins difficile en affrontant l'une des équipes les plus accrocheuses du championnat. Tout le monde se souvient parfaitement du match de la saison écoulée. Cela prouve que la mission des Canaris ce soir s'annonce délicate lorsqu'on sait qu'un autre échec compliquera la situation du club.

## Sadkaoui : «Gagner contre le MCEE est une obligation»

A quelques heures de la reprise de la compétition, le milieu de terrain Kaci Sadkaoui estime que l'erreur est interdite face au MCEE. Après une défaite contre le CSC lors de la dernière journée de la phase aller du championnat, Sadkaoui est convaincu que seule la victoire remettra l'équipe sur les bons rails.

**Vous allez effectuer votre dernière séance d'entraînement ce soir. Avec quel état d'esprit avez-vous préparé le MCEE ?**

Pour tout vous dire, nous avons préparé ce match avec une grande détermination. Cette rencontre est d'une extrême importance, car après la défaite contre le CSC en championnat, on doit absolument réagir. Les joueurs en sont conscients. De plus, la trêve nous a permis de récupérer nos blessés. Je suis très optimiste.

**Certains estiment que la JSK traverse une période difficile et qu'il va falloir à tout prix gagner aujourd'hui. Partagez-vous cet avis ?**

Non. Je ne suis pas de cet avis en a perdu le match contre le CSC parce qu'en a sous-estime notre adversaire. Toutefois, je peux dire que l'erreur est interdite face au MCEE. L'urgence est de reapprendre à gagner à domicile, avant de penser au reste des matchs. La victoire est une obligation.

**La stérilité de l'attaque ne vous inquiète-t-elle pas ?**

Il est vrai qu'on n'a pas marqué beaucoup de buts en cette phase aller, mais il ne faut pas oublier en pratique quand même un bon football. Pour répondre à votre question, je dirais que nous avons plus de chance de retrouver notre efficacité en attaque, à domicile qu'à l'extérieur. C'est la raison pour laquelle je pense que nous devons absolument nous imposer face au MCEE.

Entretien réalisé par : Ferrah Menad

## Publicité

### MEDOUAR

## La pose de la nouvelle pelouse entre le 15 mars et le 15 avril

La pose d'une nouvelle pelouse synthétique au stade Mohamed-Boumezrag de Chlef, initialement prévue pour la trêve hivernale qui prend fin vendredi, aura lieu finalement lors de la période entre le 15 mars et le 15 avril 2014, a appris l'APS mardi auprès de Abdelkrim Medouar, le porte-parole de l'ASO Chlef, club de la Ligue 1 algérienne de football domicilié dans ce stade. Cette décision a été prise lors d'une réunion ayant regroupé récemment le Wali de Chlef et le directeur de la jeunesse et des sports ainsi que les responsables du club chéfien, selon la même source.

La pose de la nouvelle pelouse ne devrait pas gêner les joueurs de l'ASO dans la mesure où la période prévue pour la réalisation de ce projet coïncidera avec une trêve qui observera la compétition nationale, assure encore Medouar. Le besoin de doter le stade Boumezrag d'une nouvelle pelouse se fait de plus en plus sentir, car l'actuelle est devenue un véritable danger pour la santé des joueurs, ne cessent de déplorer ces derniers.

APS

### ESS - CRBAF

## Objectif Glaner Les Trois Points



Les dernières séances d'entraînements des setifiens ont été perturbées par les fans qui ne semblent guère satisfait de la prestation de leur équipe, surtout lors de la dernière rencontre de la super coupe, certes le départ du capitaine Mourad Delhoum qui a laissé un vide dans l'échiquier du staff technique a engendré un manque de cohésion, ajouté à cela la non regularisation de joueurs du plus puis de quatre mois, les noir et blanc qui ne sont plus à l'abri dans leur fief au vu des résultats enregistrés lors de la phase aller, veulent repartir cette fois ci de bon pied pour cette première journée de la phase retour face au CRBAIN FA-KROUNI. Les fans attendent une réaction positive de leur équipe pour cette première journée de la phase retour, déçus d'avoir raté le titre honorifique de

champion d'hiver et la super coupe face à SOUSTARA, la prestation des noir et blanc est loin de satisfaire les mordus de la balle ronde de l'aigle, ni Ze Ondo, ou encore Bouaza ces deux éléments recutés pour apporter du jus au compartiment offensif sont loin des espoirs du staff technique et de la direction. Le faux est interdit pour les coéquipiers de ZITI pour cette reprise afin de garder leurs chances de coller toujours au peloton que mènent les poulains de Velud.

L'évolution du champion en titre sortant semble essoufflée et malgré ce stage en Espagne pour améliorer la cohésion n'a pas donné ses fruits lors de la rencontre de la super coupe.

Comme l'a souligné le coach adjoint << certes le stage a été bénéfique, face à cette solide formation algéroise de l'USMA notre

rendement n'a pas été à la hauteur surtout en premier mi temps, maintenant nous pensons à la reprise du championnat et notre objectif est de glaner les trois points de cette rencontre >>.

ESS : TIAIBA Med 3eme recrue

Le bordjien TIAIBA est la troisième recrue pour cette période de mercato, il vient de paraphé son contrat avec l'entente, pour une période de 18 mois pour un salaire mensuel de 100 millions le terrain d'entente n'a pas trop duré et les deux parties ont vite conclu le contrat l'entretien entre le joueur et le boss setifien Hammar n'a pas trop duré, cet attaquant qui a évolué chez les grenats de Setif pour s'envoler vers les sanafirs qui dispose d'un jeu de tête et une frappe puissante a portera à coup sûr du jus au compartiments setifien.

M.

# PUB

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE DE FOOTBALL (16<sup>e</sup> J)

## Le leader en péril à Béjaïa, match piège pour le poursuivant

La 16<sup>e</sup> journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, la première de la phase retour, verra le leader, l'USM Alger, effectuer un déplacement périlleux à Béjaïa pour croiser le fer avec le MOB, alors que son dauphin, l'ES Sétif accueillera le CRB Aïn Fakroun, dans un match piège pour le champion sortant.

Auréolée de sa supercoupe d'Algérie, remportée samedi face à l'ESS (2-0), l'USMA (1<sup>e</sup>, 29 pts) aura à cœur de rester sur cette dynamique à Béjaïa où le MOB (12e, 18 pts), l'attend de pied ferme.

Les «Crabes», menacés par le spectre de la relégation, devront sortir le grand jeu pour venir à bout des Algérois, qui respirent la confiance. L'ESS (2<sup>e</sup>, 27 pts), groggy après sa défaite en supercoupe, est appelée à réagir à domicile face au CRBAF, lanterne rouge du championnat (11 pts).

Déjà tenue en échec à Sétif lors de la 15<sup>e</sup> journée par l'USMA (1-1), l'Entente devra l'emporter face au nouveau promu, qui ne compte pas effectuer le déplacement en victime expiatoire.

La vigilance devra être de mise pour les Sétifiens, qui seront obligés de réagir devant leur public après la désillusion de la supercoupe.

La JS Kabylie (3<sup>e</sup>, 24 pts), accueillera dans son antre du 1<sup>er</sup>-

Novembre le MCE Eulma (7<sup>e</sup>, 22 pts), dans un match difficile pour les deux équipes. Les joueurs d'Azzeddine Aït Djoudi, battus avant la trêve hivernale à Tizi-Ouzou par le CS Constantine (1-2), vont certainement éviter à nouveau de tomber dans leurs travers, une manière de se relancer dans la course pour le titre. Le MCEE, qui reste sur six matches sans défaite, devrait constituer un sérieux client pour la JSK, qui devra se méfier des Eulmés, désormais dirigés par le technicien français, Jules Accorsi.

Le MC Alger (6<sup>e</sup>, 24 pts), qui est allé recharger les batteries en Espagne, recevra la JSM Béjaïa (15<sup>e</sup>, 13 pts), avec un seul leitmotiv : gagner pour rester collé aux trousses du peloton.

Les Algérois, sous la houlette de l'entraîneur Fouad Bouali, tenteront le tout pour le tout pour décrocher une victoire qui viendrait effacer la contre-performance concédée à domicile face au MCEE (0-0).

Le CR Belouizdad (13<sup>e</sup>, 15 pts), effectuera un déplacement semé d'embûches à Blida pour affronter le RC Arba (8<sup>e</sup>, 20 pts), réputé intraitable dans son jardin de Brakni. Le Chabab, sous la coupe de son nouvel entraîneur, Abdelkader Iaïche, aura à cœur de bien entamer son opération de sauvetage, et cela passera inéluctablement par un

bon résultat à Blida. Auteur d'une première partie de championnat honorable, le RCA compte bien rester sur sa lancée, mais le CRB ne va par l'enterrer de cette oreille. Les deux dernières rencontres au programme de cette journée, CABB Arréridj-CS Constantine et USM Harrach-JS Saoura, seront a priori équilibrées et ouvertes à tous les pronostics.

### Programme de la 16<sup>e</sup> j

#### SamEDI 18 Janvier :

RCA-USMBA (15h00)  
ESS-CRBAF (18h00)  
MOB-USMA (17h45)  
JSK-MCEE (16h00)  
CABBA-CSC (16h00)  
USMH-JSS (15h00)  
MCA-JSMB (16h00)

### Classement

	Pts	J
1. USMA	29	15
2. ESS	27	15
3. JSK	24	15
- CSC	24	15
- ASO	24	15
- MCA	24	15
7. MCEE	22	15
8. RCA	20	15
9. MCO	19	15
-- USMH	19	15
-- JSS	19	15
12. MOB	18	15
13. CRB	15	15
14. CABBA	13	15
-- JSMB	13	15
16. CRBAF	11	15

### Publicité

## Le CABBA veut se relancer face au CSC

### Mouad B.

15 matches à jouer, un maintien à obtenir. Le challenge que vont tenter de relever Mustapha Biskri et Djamel Messoudène, nommés dernièrement coach et président du club des Tigres des Bibans en remplacement de Nabil Kouki et de Messaâdi, s'annonce difficile.

La lanterne rouge de la L1 avec 2 victoires pour 6 défaites et 7 nuls, les Bordjiens sont à la peine depuis le début du championnat. Ils ne comprennent toutefois qu'une victoire de retard sur le premier non-relégable, le CRB. Pour sortir ses troupes de ce mauvais pas, le coach qui a emmené les Bordjiens en 2006 au championnat arabe souhaite lancer plusieurs chantiers.

Il déclarait ainsi cette semaine : « Il n'y a pas une seule recette. Nous allons essayer d'appliquer à cette équipe une exigence dans les méthodes de travail. Les résultats dépendent en partie du coach et des messages qu'il fait passer mais aussi de la capacité des joueurs à imposer, face à l'adversaire, notre style et notre volonté. L'équipe doit imposer cela. »

Forcément, il faudra que le groupe Bordjien, très touché par les blessures depuis le début de la saison, retrouve de la stabilité et parvienne à trouver un équilibre collectif, ce qui peut prendre du temps. « L'activité doit être intense en at-

taque et en défense pour le collectif : il faut répéter les efforts. L'accumulation du travail produit des résultats. Je ne prétends à rien de plus. Lorsque j'ai repris l'équipe, en 2006, rien ne s'est fait en un ou deux matchs.

C'est venu plus tard et la qualité de jeu est arrivée progressivement. Pour autant, alors que les Bordjiens accueillent ce samedi le CSC, équipe très en forme actuellement (6 victoires, 6 nuls et 3 perdus sur les 15 matchs joués), le technicien bordjien souhaite que ses troupes jouent les yeux dans les yeux avec ses adversaires.

« Chaque match de L1 est une opportunité de victoire à mes yeux. Où le CSC est sur une belle lancée, après un début de saison difficile. Cette équipe a des caractéristiques, à nous de la faire déjouer en imposant nos forces. Sera-t-on suffisamment prêts ? Je ne peux pas le savoir. Mais l'objectif est de battre le CSC dès ce week-end. Il faut ramasser des points. A nous de bien travailler et de nous concentrer. Nous devons mériter la victoire.

C'est le plus important. » En football, tout peut aller vite. Et la frontière qui sépare une équipe dans le doute d'une équipe victorieuse est parfois très mince. Les coéquipiers de Abdellah Mansour tenteront de prouver dès ce premier match retour qu'ils ont la capacité à faire vibrer de nouveau le public bordjien, comme lors de leur épope des saisons dernières.

**PUB**

**PUB**



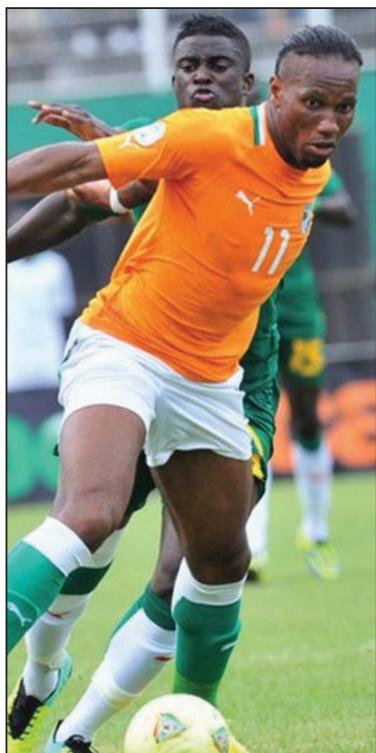
## GROUPE C

\* Source : [www.fifa.com](http://www.fifa.com)

# Rendez-vous en terre inconnue



*Difficile de prévoir ce que réserve le Groupe C, sans doute le plus ouvert des huit. Les quatre équipes ne se sont jamais affrontées auparavant en Coupe du Monde de la Fifa™. On peut néanmoins s'attendre à un choc des cultures entre la vista sud-américaine des Colombiens et trois sélections (le Japon, la Côte d'Ivoire et la Grèce) très représentatives des qualités respectives de leurs continents.*



## Les équipes...

Tête de série, la Colombie partira légèrement favorite, tandis que le Japon tentera de faire honneur à son titre de champion d'Asie. Mais l'écart est si serré entre les équipes qu'il ne serait pas surprenant de voir la Côte d'Ivoire ou la Grèce terminer à l'une des deux premières places.

### LES JOUEURS A SUIVRE

Radamel Falcao (COL), James Rodriguez (COL), Georgios Samaras (GRE), Konstantinos Mitroglou (GRE), Yaya Touré (CIV), Didier Drogba (CIV), Keisuke Honda (JPN), Shinji Kagawa (JPN).



### L'affiche

Japon-Côte d'Ivoire : L'Asie et l'Afrique ont rendez-vous dans ce choc entre deux équipes qui tout opposent. D'un côté, des Samouraïs Bleus au jeu complexe et varié ; de l'autre, des Éléphants vifs et puissants. Leur première confrontation à ce niveau nous promet un spectacle haletant à l'Arena Pernambuco de Recife. Le vainqueur pourrait faire un grand pas vers la qualification pour les huitièmes de finale.

Match	Date - Heure	Site	Résultat
5	14/06 13:00	Belo Horizonte	Colombie - Grèce
6	14/06 22:00	Recife	Côte d'Ivoire - Japon
21	19/06 13:00	Brasilia	Colombie - Côte d'Ivoire
22	19/06 19:00	Natal	Japon - Grèce
37	24/06 16:00	Cuiabá	Japon - Colombie
38	24/06 17:00	Fortaleza	Grèce - Côte d'Ivoire

### Japon 0:1 Colombie, 22 juin 2003, Saint-Étienne

La France, pays organisateur, avait déjà validé son billet pour les demi-finales de la Coupe des Confédérations de la FIFA 2003 lorsque la Colombie et le Japon se sont affrontés pour le compte de la dernière journée de la phase de groupes. Seul le vainqueur était donc assuré de rejoindre à son tour le dernier carré de la compétition. Les champions d'Asie n'ont pas démerité, touchant même le poteau sur une tête de Naohiro Takahara, mais les Cafeteros se sont imposés sur la plus petite des marges, grâce à une tête victorieuse de Giovanni Hernandez à la 68ème minute. «Le Japon nous a donné du fil à retordre, ce qui rend la victoire encore plus belle», s'était réjoui le sélectionneur colombien Francisco Maturana, dont l'équipe s'était inclinée en demi-finale face au Cameroun. Ce match est resté dans les mémoires, suite à la disparition tragique de Marc-Vivien Foé.

DANS LE RÉTRO

## Le saviez-vous ?

Aucune de ces quatre équipes n'a dépassé le cap des huitièmes de finale en Coupe du Monde. Jusqu'à présent, seuls la Colombie et le Japon sont parvenus à sortir de leur groupe. Les quatre représentants du Groupe C auront sûrement à cœur de faire mentir les statistiques au Brésil.

### LA STAT

0

Comme le nombre de fois où les équipes du Groupe C se sont croisées en Coupe du Monde. La dernière confrontation significative remonte à la Coupe des Confédérations 2003 et le match évoqué précédemment entre la Colombie et le Japon.

## Tamanrasset Engouement des jeunes pour les crédits sans intérêt

La formule de crédit sans intérêts connaît un vif engouement de la part des jeunes de la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris des responsables de l'antenne locale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem).

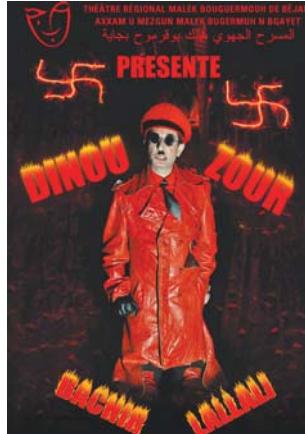
L'agence a relevé un enthousiasme des jeunes pour la formule du crédit sans intérêt d'un montant de 250 000 DA, enregistrant dans ce cadre le dépôt de 1 471 dossiers depuis 2013, dont 1 183 dossiers ont eu l'aval de financement, sachant que 669 dossiers de ces dossiers ont été financés, a indiqué le directeur de cette antenne de l'Angem, Abderrahmane Babrahim.

L'opération se poursuivra jusqu'à fin 2014 et devra porter sur l'octroi 2 700 crédits, a-t-il ajouté. Pour les autres formules de financement, l'agence a reçu 2 193 dossiers, dont 493 dossiers concernant le financement tripartite ( promoteur, Angem et Banque), avec 476 dossiers éligibles au financement et 104 dossiers financés dans différents segments d'activités. L'Angem a réceptionné 1 700 dossiers pour des financements sans intérêt de 40 000 DA destinés aux activités de la femme foyer, dont 1 693 dossiers ont obtenu l'aval de financement, selon la même source. Afin de permettre la réussite des projets financés, 13 sessions de formation ont été organisées au profit de 184 bénéficiaires dans le domaine de la gestion d'entreprise, et 22 autres sessions au profit de 233 promoteurs en matière de finances. Une cinquantaine d'autres porteurs de projets ont été orientés vers le centre de formation professionnelle et 500 autres à la chambre des métiers afin de bénéficier de consultations pour réussir leurs projets.

L'ensemble de ces projets devra offrir 3 700 emplois, a indiqué le même responsable.

L'Angem a, durant la même année, organisé des campagnes d'information sur le terrain et sur les ondes de la radio locale, afin de faire connaître aux jeunes les modalités de bénéfice du dispositif de gestion du microcrédit, ce qui permettra de renforcer l'accompagnement des jeunes promoteurs à travers la wilaya de Tamanrasset.

**APS**



**Arslan-B.**

Les planches auront, pourtant, beaucoup plus attiré Bachir Lallali, que ne l'ont fait les tamatiss des salles de judo ou de karaté... Et ce sont le TR Béjaïa Malek-Bouguermouh, la Ligue des arts dramatiques de Béjaïa ainsi que Le Petit Théâtre d'Annaba qui se seront chargés d'initier à l'art dramatique ce jeune homme de 30 ans.

Il est né à Béjaïa le 8 janvier 1984. Bachir Lallali a commencé sa carrière d'acteur en l'an 2000. Cette année-là, il campe le personnage de Roméo dans «Roméo et Juliette» (de Fatah Hedjal, mise en scène par Zahir Boukhenak), puis en 2002, il est dans la peau du clown Pillot dans «Magic show» (une pièce de Boubekeur Mekhoukh, mise en scène par Kheireddine Amroune).

# THEÂTRE

## PORTRAIT ET PARCOURS D'UN ACTEUR, AUTEUR ET METTEUR EN SCÈNE ATYPIQUE **Bachir Lallali...**

Des arts martiaux (dont il est diplômé) à l'art dramatique, il est plutôt difficile (sinon impossible) de trouver un quelconque «lien sémantique» ou autre similarité, de quelque nature que ce soit, du moins a priori...

En 2004, Bachir Lallali campe le personnage de Boubegla dans la pièce intitulée «Lalla N'Sumer» (de Omar Fetmouche, mise en scène par le même Omar Fetmouche). 2005 : L'«atypique» B. Lallali joue le rôle de Sidatid dans cette pièce intitulée «Sinistri» de feu Mohia et mise en scène par Omar Fetmouche. Dans une autre pièce intitulée «Ayla Hamla» (de Omar Fetmouche et mise en scène par Omar Guendouz), B. Lallali campe le personnage de Yacine, tandis qu'il est Ismaïl dans «Fibonacci» (de Djamil Aïssani, mise en scène par Luca Radelli). C'était en 2007. Et puis viennent 2010, 2011, 2012 et le jeune homme de 30 ans «bardé» de ceintures noires campera, respectivement, les personnages de Monodrame, Meddad, Bachir et Elmaadoum dans «Maestros» (de Omar Fetmouche et mise en scène par celui-ci), «El Khandaq» (de Youcef Taouint, mise en scène

par un collectif), et (enfin dans «Lalla oua solane» (de Omar Fetmouche et mise en scène par Ahcène Azazni)...

Et voilà-t-il pas qu'en 2013, Bachir Lallali vient, sans prévenir, surprendre tout le monde en annonçant la naissance de sa propre pièce de théâtre qu'il a intitulée «Dinouzour» (à l'affiche depuis quelques jours en ce janvier 2014 au TR Béjaïa), qu'il met lui-même en scène et dont il campe, de surcroît, le personnage principal : Dinouzour. Auteur, acteur, metteur en scène, Bachir Lallali est, sans conteste, une révélation... «Dinouzour», ce personnage mi-fou mi-philosophe, voué au culte dionysiaque... Le génie du comique entre en scène et exige donc quelque chose comme une anesthésie momentanée du cœur, un rire assuré mais gare au fou rire... prévient-on...  
**A. B.**

## P/APC DE BARBACHA : «La commune est comme plongée dans une totale obscurité»

► Le P/APC de Barbacha, M. Mohamed Benmeddour, dans un entretien exclusif accordé à **DK NEWS**

**DK NEWS :** Vous êtes donc le P/APC issu d'une alliance au sein de l'Assemblée...

**M. Mohamed Benmeddour :** Je suis en effet le P/APC élu suite à une alliance conclue entre le parti auquel j'appartiens - le RCD - le FLN et le FFS au lendemain des élections communales du 29 novembre 2012. Élu en toute transparence et ce, conformément aux dispositions de la loi électorale, notamment dans son article 80. Mais depuis, un mouvement de contestation est venu perturber le cours normal des choses, suscité et conduit par le P/APC sortant, en l'occurrence M. Mohand Sadek Akroud, militant du PST.

**Et où en est, à présent, la situation ? L'on parle de «blocage», de paralysie...**

Cela fait une année que cette situation de blocage et de totale marginalisation perdure. Il se trouve qu'aujourd'hui la population de la commune de Barbacha - cas unique en son genre à l'échelle nationale ! - est prise en otage par ce groupe qui est en porte-à-faux avec la loi. Et de ce fait, la commune n'est encore connu aucun signe de développement et ce, malgré l'octroi par l'Etat d'une enveloppe financière de 19 millions de DA,

destinée à la mise en branle du PCD (Programme communal de développement).

**Qui gère en ce moment la commune ?**

La gestion courante de la commune a été confiée au Secrétaire général et elle ne répond nullement aux aspirations et autres besoins de la population, les «prérogatives» qui lui sont conférées étant des plus limitées.

**Quelles sont les conséquences immédiates de cet état de faits ?**

La commune de Barbacha est marginalisée dans tous les secteurs d'activités par rapport aux aides débloquées et octroyées par les pouvoirs publics comme à toutes les autres communes du pays, de la wilaya, en tout cas... Autrement dit, sur le plan budgétaire communal, les dépenses opérées représentent uniquement la masse salariale du personnel communal ! Pour signaler que durant l'exercice de l'année 2013, seuls 15% du budget communal annuel ont été consommés. Volet PCD, il est également à souligner qu'aucun projet, aucune opération n'a connu ne serait-ce qu'un début de lancement. L'éclairage public est délaissé, l'ensemble de la

commune est, pour ainsi dire, plongée dans l'obscurité, l'assemblée ne siège toujours pas, si bien qu'il y a une situation d'empêchement de fait, induisant par là-même, entre autres facteurs de blocage, l'absence de commissions de marchés publics susceptibles de faire contracter des engagements de prise en charge de projets de développements tous secteurs confondus pour leur réalisation à des entreprises...

**Quelle est, aujourd'hui, l'attitude des pouvoirs publics à propos de cette situation à Barbacha, un statut qui plutôt fort préjudiciable au développement et, dans l'immédiat, désastreux pour un simple fonctionnement des rouages administratifs et techniques de la commune ?**

En dépit des efforts déployés par M. le wali, afin d'enrayer la crise, l'autre partie «contestataire» continue à s'obstiner à camper sur ses positions, rejettant systématiquement toute solution légale. D'où l'urgence, pour les pouvoirs publics, de prendre leurs responsabilités afin de permettre à la commune, une bonne fois pour toutes, de sortir de sa léthargie paralysante.



Est-ce que l'exécutif (APC) envisage quelque ultime démarche auprès de ces mêmes pouvoirs publics locaux (wilaya) ?

En ma qualité de P/APC, j'envisage une entrevue avec le premier magistrat de la wilaya pour débattre de l'avenir de la commune et dégager une solution qui permette de délivrer la population et faire en sorte que celle-ci puisse enfin, à l'instar des populations des autres communes, bénéficier de tous les programmes de développement existants et nécessaires, et pour lesquels, d'ailleurs, les fonds sont absolument disponibles...  
**Entretien réalisé par Arslan-B.**